

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

PROJET DE DELIBERATION

Séance du 26 septembre 2024

DCM N° 24-09-26-33

Objet : Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration (CTAI) - Proposition d'un avenant N°2 pour la programmation 2024-2025.

En décembre 2022, la Ville de Metz et son CCAS se sont engagés dans une contractualisation avec l'État pour l'accueil et l'intégration des réfugiés à travers la signature d'un contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI) en lien étroit avec la Préfecture de la Moselle et la Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (DiAir).

Le CTAI a été proposé au Conseil Municipal de la Ville de Metz du 1er décembre 2022 et au Conseil d'administration du CCAS de la Ville de Metz du 14 décembre 2022.

Conclu pour une durée de 3 ans, et ciblant le public des étrangers primo-arrivants, dont les bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) et d'une protection temporaire (BPT), il permet :

- La mise en place d'une gouvernance dédiée à l'échelle locale pour le pilotage de la politique d'intégration ;
- La dynamisation du réseau des acteurs de l'accueil et de l'intégration du territoire ;
- L'émergence et le déploiement d'actions en direction du public-cible autour de 6 axes prioritaires favorisant une intégration pérenne des bénéficiaires :

Portée par la Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (DIAIR), la Stratégie nationale pour l'accueil et l'intégration des personnes réfugiées adoptée depuis 2018 s'articule autour de 7 priorités : renforcement du pilotage, en particulier au niveau local intégration citoyenne ; maîtrise linguistique, accès à la formation professionnelle, emploi ; accès au logement ; accès aux soins ; accès aux droits ; promotion des liens entre les réfugiés et la France.

Formalisé en lien étroit avec les services de l'État et à l'appui d'un diagnostic partagé associant 45 acteurs ainsi que 15 personnes parmi le public cible, le Contrat territorial d'accueil et d'intégration pluriannuel 2022-2025 proposé au Conseil Municipal vise à renforcer la gouvernance et l'action des acteurs en faveur du public cible selon 6 axes prioritaires :

- Axe 1 : Renforcer la gouvernance de la politique d'intégration des BPI, BPT et primo-arrivants sur le territoire messin par la création d'un réseau et la co-construction d'actions ciblées ;
- Axe 2 : Améliorer la maîtrise de la langue française, l'accès à la formation et à l'emploi du public CTAI ;
- Axe 3 : Améliorer l'accès aux droits par des actions novatrices et des structures référentes ;
- Axe 4 : Améliorer la connaissance des besoins de santé du public CTAI, leur accès aux soins et aux droits de santé ;
- Axe 5 : Favoriser les liens sociaux entre le public CTAI et les messins dans un enjeu de citoyenneté ;
- Axe 6 : Favoriser l'accès au logement et le bien vivre son logement et son quartier ;

Après deux années de mise en œuvre, un bilan d'avancement sur la période d'exercice 2022-2024 a été communiqué aux services de l'Etat en mai 2024, comportant notamment les points suivants :

- Sur l'Axe 1 : installation de la gouvernance, avec le recrutement d'un coordinateur et la création de différentes instances de pilotage et de travail technique et création de supports de communication pour mieux informer et élargir le réseau d'acteur. L'approfondissement d'un diagnostic plus détaillé en collaboration avec la Maison des bébés a été mise en œuvre et présentée aux services de l'état sur la thématique de la parentalité ;
- Sur l'Axe 2 : amorçage d'actions portant sur l'enseignement des cours de FLE et alphabétisation pour les publics et d'accompagnement global vers l'emploi ;
- Sur l'Axe 3 : organisation d'un forum d'accès aux droits pour les publics-cibles, avec la participation de créateurs de droits et de l'éducation nationale ;
- Sur l'Axe 4 : Identification du porteur de l'action sur une recherche portant sur les impacts psycho-sociaux de la migration, un recrutement est en cours par le Centre Pierre Janet cette étude pour une durée de trois ans, déterminant ainsi trois objectifs majeurs :
 - ✓ Objectif n°1 - Promouvoir auprès des travailleurs sociaux et de tous les professionnels en charge des réfugiés et des migrants une meilleure connaissance de leur santé mentale tout en tenant compte de leurs contextes culturels et culturels.
 - ✓ Objectif n°2 - Former les travailleurs sociaux et tous les professionnels en charge des migrants ou des réfugiés à une prise en charge de ces populations afin de stabiliser leur état mental à l'aide d'outils simples.
 - ✓ Objectif n°3 - Former les travailleurs sociaux et tous les professionnels en charge des migrants ou des réfugiés à une meilleure connaissance des structures et des professionnels susceptibles de prendre en charge sur le plan curatif les réfugiés et les migrants en souffrance
- Sur l'Axe 5 : en lien avec le Quattropole, une conférence et un vernissage est prévu dans le cadre de la semaine de l'intégration et plusieurs actions de médiation ont été menées dans le cadre de l'accès à la culture entre tous les publics et les citoyens ;

- Sur l'Axe 6 : portage par le CLLAJ d'une action d'accompagnement renforcé vers le logement, concernant les jeunes de moins de 30 ans ciblés dans le contrat. Une série d'actions supplémentaires a été engagée dans le cadre de la semaine de l'intégration en collaboration avec les bailleurs pour animer des ateliers de « savoir-vivre et être au sein du logement ».

Le caractère opérationnel du CTAI se traduit par l'élaboration d'un plan d'actions annuel coconstruit avec les partenaires (notamment ceux du secteur associatif) et la mobilisation de financements de l'Etat (692 000 euros pour toute la durée de contractualisation, dont 246 000 euros sur la programmation 2024-2025 à venir).

Le conseil municipal a validé le premier avenant au CTAI en date du 28 septembre 2023 ainsi que le conseil d'administration du 11 octobre 2023 par délibération.

Pour permettre la poursuite de la mise en œuvre du CTAI, il est proposé au Conseil Municipal d'intégrer le plan d'action prévu pour la dernière période d'exercice 2024-2025 par un avenant n°2 au contrat initial, communiqué conjointement à ce point.

Un soutien financier de l'État est attendu à hauteur de 246 000 € pour mener à bien le plan d'action pour la dernière année. Il sera versé au CCAS qui assurera le pilotage du projet.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la loi n°2016-274 du 7 mars 2016 relative au droit des étrangers en France,
VU la Stratégie nationale pour l'accueil et l'intégration des personnes réfugiées du 5 juin 2018,

CONSIDÉRANT la création en 2018 de la Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (DIAIR),

CONSIDÉRANT le rapprochement de la Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (DIAIR) et de la Direction générale des étrangers en France (DGEF) avec les collectivités pour mettre en place des territoires d'Intégration, nouvelle démarche de l'Etat déclinée en contrats et projets territoriaux d'accueil et d'intégration (CTAI),

CONSIDÉRANT la volonté de l'État de poursuivre et de renforcer la contractualisation avec les collectivités, notamment avec la Ville de Metz,

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de Metz et de son CCAS de mettre en œuvre un Contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI) des étrangers primo-arrivants dont les bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) et d'une protection temporaire (BPT), proposé par l'État via la Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (DIAIR),

CONSIDÉRANT la lettre d'engagement du 24 février 2022 de Monsieur le Maire en faveur de ce dispositif pour la Ville de Metz et son CCAS,

CONSIDÉRANT la délibération du Conseil municipal de Metz n° DCM 22-12-01-8 en date du 1^{er} décembre 2022,

CONSIDÉRANT la délibération du Conseil d'administration CCAS de Metz n° DCA-14-DÉCEMBRE-2022-12 en date du 14 décembre 2022,

CONSIDÉRANT, la délibération du Conseil municipal de Metz n° 23-09-28-5 en date du 28 septembre 2023,

CONSIDÉRANT la délibération du Conseil d'administration du CCAS de Metz n° DCA-11-OCTOBRE-2023-17 en date du 11 octobre 2023,

CONSIDÉRANT la nécessité de soumettre un plan d'action 2024-2025 par la voie d'un avenant,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DÉCIDE :

- **D'ADOPTER** : l'avenant n° 2 de Contrat territorial d'accueil et d'intégration (2024-2025) des étrangers primo-arrivants dont les bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) et d'une protection temporaire (BPT).

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Service à l'origine de la DCM : Direction Développement humain Commissions : Commission Cohésion Sociale Référence nomenclature «ACTES» : 8.2 Aide sociale
--



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Avenant n°2 au Contrat territorial
d'accueil et d'intégration (CTAI) des
étrangers primo-arrivants,
dont les bénéficiaires d'une protection
internationale (BPI) et d'une protection
temporaire (BPT)**

Au titre de l'année 2024-2025

De la Ville de Metz

**TERRITOIRES
D'INTÉGRATION**

Entre

La Ville de Metz, représentée par Mr le Maire François GROSDIDIER, ci-après désigné sous le terme « La Ville de Metz » ;

Le centre communal d'action sociale de Metz (CCAS de Metz), représenté par Mme Isabelle LUX, agissant en qualité de Vice-Présidente du CCAS de Metz, ci-après désigné sous le terme « Le centre communal d'action social » ou « le CCAS » ;

Et

L'État, représenté par Mr le préfet de la Moselle Laurent TOUVET, ci-après désigné sous le terme « l'État », d'autre part,

Lesquelles, ensemble désignées sous le terme « Les Parties ».

PRÉAMBULE

- Vu la délibération du Conseil municipal de Metz n° DCM 22-12-01-8 en date du 1^{er} décembre 2022,
- La délibération du Conseil d'administration n° DCA-14-DÉCEMBRE-2022-12 en date du 14 décembre 2022,
- La délibération du Conseil municipal de Metz n° 23-09-28-5 en date du 28 septembre 2023,
- La délibération du Conseil d'administration n° DCA-11-OCTOBRE-2023-17 en date du 11 octobre 2023,
- La délibération du Conseil municipal n°DCM-24-09-26-...en date du 26 septembre 2024,
- La délibération du Conseil d'Administration n° DCA-7-OCTOBRE-2024-...,

Il est convenu ce qui suit :

En décembre 2022, la Ville de Metz et son CCAS se sont engagés dans une contractualisation avec l'État pour l'accueil et l'intégration des réfugiés à travers la signature d'un contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI) en lien avec la Préfecture de la Moselle et la Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (DIAIR).

En octobre 2023, La Ville de Metz et son CCAS ont renouvelé leur engagement avec l'Etat pour l'Accueil et l'intégration des publics réfugiés à travers la signature de l'avenant n° 1 du Contrat territorial d'Accueil et d'intégration en lien avec le préfet de la Moselle et la Délégation interministérielle à l'Accueil et à l'intégration des réfugiés (DIAIR)

1.

Conclu pour une durée de 3 ans, et ciblant le public des étrangers primo-arrivants, dont les bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) et d'une protection temporaire (BPT), le CTAI messin permet :

- La mise en place d'une gouvernance dédiée à l'échelle locale pour le pilotage de la politique d'intégration ;
- La dynamisation du réseau des acteurs de l'accueil et de l'intégration du territoire ;
- L'émergence et le déploiement d'actions en direction du public-cible autour d'axes phares (logement, emploi, santé, maîtrise de la langue, accès aux droits, citoyenneté...) favorisant une intégration pérenne des bénéficiaires.

Le caractère opérationnel du CTAI se traduit par l'élaboration d'un plan d'action annuel détaillé coconstruit avec les partenaires et la mobilisation de financements de l'Etat sur les crédits du programme BOP 104.

Le détail des actions et des financements alloués pour la première année d'amorçage [n], a été intégré dans le contrat.

Le présent avenant a ainsi pour objet de proposer l'intégration de nouveaux acteurs dans le cadre de la gouvernance et il propose également un véritable travail coconstruit avec l'ensemble des acteurs de l'intégration sur notre territoire pour améliorer les parcours d'intégration dans leurs globalités. Il précise le contenu du plan d'action de la dernière année d'exercice, le montant de l'enveloppe dédiée pour sa mise en œuvre et ses modalités d'octroi.

ARTICLE 1^{er} – Objet du contrat

Les parties contractantes s'engagent à favoriser l'intégration des étrangers primo-arrivants (EPA) – dont les bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) et les bénéficiaires d'une protection temporaire (BPT) – par l'intermédiaire des actions détaillées en annexe, sur les axes suivants :

- 1.1. Axe 1 : Renforcer la gouvernance de la politique d'intégration des BPI, BPT et primo-arrivants sur le territoire messin par la création d'un réseau et la co-construction d'actions ciblées** Axe
 - 1.1.1. Poste de coordinateur CTAI [voir [fiche-action 1](#) en annexe]
- 1.2. Axe 2 : Améliorer la maîtrise de la langue française, l'accès à la formation et à l'emploi du publics CTAI**
 - 1.2.1. Apprentissage de la langue française, de l'alphabétisation à la certification-CASSIS [voir [fiche-action 2](#) en annexe]
 - 1.2.2. 1 mois en français professionnel- Metz French Pro [voir [fiche-action 3](#) en annexe]
 - 1.2.3. De la maîtrise à la certification- Maison du FLE [voir [fiche-action 4](#) en annexe]
 - 1.2.4. Accompagnement global vers l'emploi – La cravate solidaire [voir [fiche-action 5](#) en annexe]
 - 1.2.5. Projet Passerelle-Pep LOR'EST [voir [fiche-action 6](#) en annexe]
 - 1.2.6. Organisation d'un JOB DATING par le CREPI [voir [fiche-action 7](#) en annexe]
- 1.3. Axe 3 : Améliorer l'accès aux droits par des actions novatrices et des structures référentes**
 - 1.3.1. Formation des professionnels acteurs de l'intégration et bénévoles [voir [fiche-action 8](#) en annexe]
- 1.4. Axe 4 : Améliorer la connaissance des besoins de santé du public CTAI, leur accès aux soins et aux droits de la santé**
 - 1.4.1. Recherche action portant sur la détection et la prise en compte des impacts psycho-sociaux de la migration sur le territoire messin [voir [fiche-action 9](#) en annexe]
- 1.5. Axe 5 : Favoriser les liens sociaux entre le public CTAI et les messins dans un enjeu de citoyenneté**
 - 1.5.1. Accès à la culture, au sport et aux évènements cultures de la Ville de METZ [voir [fiche-action 10](#) en annexe]
- 1.6. Axe 6 : Favoriser l'accès au logement et le bien vivre don logement et son quartier**
Création d'un outil pour favoriser et fluidifier l'accès au logement
 - 1.6.1. Création d'un outil pour favoriser et fluidifier l'accès au logement Création d'un outil pour favoriser et fluidifier l'accès au logement [voir [fiche-action 11](#) en annexe]

Le contenu de ces axes s'articule nécessairement en complément des actions menées dans le cadre des politiques d'accompagnement de droit commun, dont le programme d'accompagnement global et individualisé pour les réfugiés (AGIR) – voir article 5 ;

Les *étrangers primo-arrivants* (EPA) sont les personnes définies par la réunion des critères suivants :

- Ressortissants de pays tiers à l'Union européenne ;
- En situation régulière en France depuis moins de 5 ans ;
- Ayant vocation à s'y installer durablement.

Les *bénéficiaires d'une protection internationale* (BPI) sont les ressortissants étrangers s'étant vu reconnaître par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) ou la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) le statut de réfugié, d'apatride ou le bénéfice de la protection subsidiaire.

Les *bénéficiaires d'une protection temporaire* (BPT) peuvent être visés par les actions du CTAI. Les BPT sont des étrangers non-européens qui fuient massivement leur pays ou leur région d'origine et qui ne peuvent pas y retourner, en raison notamment d'un conflit armé ou de violences ou parce qu'ils sont victimes de violations graves et répétées des droits de l'homme. Depuis le 4 mars 2022, ce régime de protection temporaire s'applique aux personnes qui ont fui l'Ukraine et qui y résidaient le 24 février 2022 ou auparavant.

ARTICLE 2 – Durée du contrat

Le contrat est conclu pour une durée de trois ans, renouvelé sous forme d'avenant au Contrat initial signé le 14 décembre 2022.

L'avenant n°1 a été contractualisé le 20 octobre 2023 avec les services de l'Etat, la collectivité territoriale et la Délégation interministérielle de l'accueil et de l'intégration.

ARTICLE 3 – Montant de la contribution financière de l'État

L'État contribue financièrement pour un montant prévisionnel maximal de deux-cent-quarante-six mille euros (246 000€) euros au titre de l'année 2024-2025.

Cette subvention n'est acquise que sous réserve de l'inscription des crédits en loi de finances.

Pour la deuxième (et troisième) année(s) d'exécution du présent contrat, le(s) montant(s) prévisionnel(s) des contributions financières maximales de l'État s'élève(nt) à :

en 2023-2024 [n+1] : 246 000€ euros ; de deux-cent-quarante-six mille euros)

en 2024-2025 [n+2] : 246 000 € (de deux-cent-quarante-six mille euros)

Ces contributions financières pour les années [n+1] et [n+2] ne sont applicables que sous réserve du respect des deux conditions cumulatives suivantes :

- L'inscription des crédits en loi de finances ;
- Le respect par la collectivité signataire des obligations mentionnées aux articles 1^{er} et 5 à 10 de la présente convention.

Lors du bilan financier en fin d'exercice, les montants mentionnés *supra* n'ayant pas été dépensés pourront faire l'objet d'un report à l'exercice suivant.

ARTICLE 4 – Modalités de versement de la contribution financière

Pour l'année 2024-2025, l'État verse un montant de 246 000 (deux-cent-quarante-six mille euros) euros à la notification de la présente convention.

Cette dépense est imputée sur les crédits du budget BOP 104 de la mission « Immigration, asile et intégration », programme 104 « Intégration et accès à la nationalité française », action 12, sous-action 02, 010402020111 (numéro du code activité spécifique pour les CTAI) du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer.

La contribution financière est créditée au compte de « la commune » selon les procédures comptables en vigueur.

Le versement est effectué au compte ouvert au nom de :

Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Metz

N° IBAN : FR27 3000 1005 29C5 7000 0000 016

BIC : BDFEFRPPCCT

L'ordonnateur de la dépense est le préfet de la Moselle. Le comptable assignataire de la dépense est le directeur départemental des finances publiques de la Marne.

ARTICLE 5 – Articulation avec le programme AGIR

À compter de la mise en œuvre opérationnelle du programme AGIR dans le département de la Moselle, les actions portées par le CTAI doivent s'articuler avec celles mises en place par l'opérateur AGIR désigné dans le dit département.

En tant que coordinateur du parcours d'intégration des BPI qu'il prend en charge vers l'accès aux droits, le logement et l'emploi pérennes, il est nécessaire que l'opérateur AGIR puisse s'appuyer sur les actions portées par le CTAI qui peuvent participer à l'accompagnement proposé (logement, santé, garde d'enfants, formation linguistique, mobilité...).

En effet, les actions proposées dans le cadre de la mise en œuvre du CTAI peuvent répondre aux besoins d'accompagnement du public AGIR et celui-ci doit pouvoir en bénéficier.

Une analyse fine au cas par cas doit ainsi être menée pour identifier :

- D'une part, les actions qui ne pourront pas bénéficier au public AGIR car similaires à l'accompagnement global réalisé par l'opérateur AGIR,
- Et d'autre part, les actions partenariales sur des besoins spécifiques (logement, santé, garde d'enfants, formation linguistique, mobilité...) vers lesquels l'opérateur AGIR pourra orienter des BPI qu'il prend en charge.

Les modalités de cette articulation sont détaillées dans une convention locale passée entre l'opérateur AGIR et les acteurs du CTAI, sous pilotage des services locaux de l'État.

Ainsi, cette convention doit notamment définir :

- Le public pris en charge par chacun des opérateurs (AGIR et CTAI) dans le cadre d'un accompagnement global ;
- Les actions portées dans le CTAI pouvant s'inscrire en synergie avec le programme AGIR.

ARTICLE 6 – Référencement des actions

Réfugiés.info est une plateforme d'information collaborative développée par l'État qui permet la création d'une cartographie des acteurs locaux. Elle rassemble plus de 800 fiches d'informations thématiques traduites en 7 langues.

Elle est conçue comme un outil d'accompagnement, tant pour les professionnels de l'intégration que pour les BPI.

Afin de donner de la visibilité aux actions territoriales existantes dans les différentes thématiques de la vie quotidienne des BPI, les parties s'engagent à :

- Inviter les porteurs de projets financés dans le cadre de ce contrat à recenser leurs actions sur Réfugiés.info en autonomie, en rédigeant leurs fiches directement via la page "Publier une fiche" du site : <https://refugies.info/publier>
- Promouvoir la plateforme auprès des différents publics concernés (structures, professionnels de l'intégration et BPI) avec les outils mis à disposition sur ce kit de communication : <https://kit.refugies.info>

Pour vous accompagner dans ces démarches de référencement et de promotion, l'équipe de Réfugiés.info est à votre disposition à l'adresse suivante : deploiement@refugies.info

ARTICLE 7 – Gouvernance

Un comité de pilotage est instauré afin d'assurer le suivi continu des actions financées, d'examiner l'évaluation globale du contrat et d'ajuster les priorités d'intervention de celui-ci. Devant se réunir à *minima* deux fois par an, il est constitué par des représentants de la commune et des services de l'État. Pourront également être conviés, en fonction des besoins, les porteurs de projets du CTAI, l'opérateur AGIR et toute autre structure dont la présence permettrait d'améliorer la coordination des acteurs sur les actions prévues dans le présent contrat.

ARTICLE 8 – Évaluation

La Ville de Metz et son CCAS s'engagent à produire un bilan exhaustif annuel de réalisation des actions prévues au contrat. Ce bilan, qui sera remis aux services de l'État au plus tard le 30 juin de l'année n +1 et qui prendra la forme d'une fiche-bilan dont le modèle se trouve en annexe. Ce bilan met en exergue les points suivants :

- Mesure de l'atteinte des objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés au contrat, dont le nombre de bénéficiaires par action par typologie de publics (EPA/BPI/BPT) et figurant dans les fiches-actions en annexe ;
- Dépenses effectivement réalisées sur chaque action ;
- Identification précise des reliquats potentiels.

Les services déconcentrés de l'État procèdent à une évaluation contradictoire avec La Ville de Metz et son CCAS de la réalisation du contrat, sur un plan quantitatif comme qualitatif.

ARTICLE 9 – Conditions de renouvellement de la convention

La conclusion éventuelle d'une nouvelle convention est subordonnée à :

- La réalisation de l'évaluation prévue à l'article 8 ;
- L'atteinte des objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés par le présent contrat.

ARTICLE 10 – Avenant

Le présent contrat ne peut être modifié que par voie d'avenant. Les avenants ultérieurs feront partie du présent contrat et seront soumis à l'ensemble des dispositions non contraires qui le régissent.

ARTICLE 11 – Annexes

Les fiches-actions et les fiches-bilan mentionnées à l'article 8 en cas de renouvellement du CTAI présentes en annexes font partie intégrante du présent contrat.

ARTICLE 12 – Résiliation de la convention

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tous autres droits qu'elle pourrait faire valoir, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse¹.

ARTICLE 13 – Recours

Tout litige résultant de l'interprétation ou de l'exécution du présent contrat est du ressort du tribunal administratif de [nom du TA compétent] après la recherche d'une solution amiable.

A metz, le

Le Maire de la Ville de Metz
Mr François GROSDIDIER

Le Préfet de la Moselle
Mr Laurent TOUVET

La Vice-Présidente du CCAS
Mme Isabelle LUX

¹ La résiliation du contrat pour motif d'intérêt général ouvrant par ailleurs droit à indemnité est un principe général de droit des contrats administratifs. Il fait l'objet d'une jurisprudence constante : Conseil d'État du 2 mai 1958, affaire commune de Magnac-Laval. Elle s'applique d'office sans qu'il y ait lieu de la mentionner.

Contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI)

De la Ville de Metz et son CCAS

Avenant n°2- Annexes du CTAI

Fiche-action n° 1 : Poste de coordinateur CTAI

Axe n°1 : Renforcer la gouvernance de la politique d'intégration des BPI, BPT et primo-arrivants sur le territoire messin par la création d'un réseau et la co-construction d'actions ciblées

Informations générales

Description de l'action :

Décrire précisément l'action en indiquant le constat qui la motive, les besoins qu'elle vise à satisfaire, ses modalités de mise en œuvre, ainsi que les effets concrets qui en sont attendus sur les parcours d'intégration des bénéficiaires.

- Réaliser des états des lieux et diagnostics participatifs afin d'identifier les principaux besoins du public cible et des acteurs
- Définir le plan annuel du CTAI
- Organiser/animer les instances de pilotage
- Organiser/animer les groupes techniques
- Proposer et initier des actions sur les thématiques définies dans le plan d'action
- Coordonner l'organisation de manifestations portées par la Ville et/ou le CCAS et/ou en lien avec les partenaires associatifs et institutionnels dans le cadre du CTAI
- Réaliser une évaluation annuelle du plan d'action et de la gouvernance du contrat
- Être l'interlocuteur privilégié de l'Etat (DIAIR, Préfecture, DDETS), des élus, des services, des partenaires institutionnels et de terrain, impliqués dans les actions
- Assurer un lien avec l'Etat, notamment en faisant part de façon régulière de l'avancée des actions proposées
- Assurer la coordination avec les services de la ville et du CCAS pour la prise en compte des problématiques à l'accueil et à l'intégration des primo-arrivants, BPI, BTP
- Coordonner, développer et animer les partenariats entre la Ville de Metz, le CCAS et les acteurs pour le déploiement de projets, identifier et mobiliser les partenaires stratégiques
- Animer au quotidien le CTAI sur le territoire
- Faciliter la transmission d'informations entre les différents niveaux de partenaires (acteurs de terrain, institutionnels et politiques) dans un objectif de complémentarité
- Assurer une veille sur la réglementation et les bonnes pratiques
- Participer aux temps d'échanges de l'ANVITA (congrès, formations, partage d'expérience...)
- Participer à la rédaction et à la diffusion des supports de communication concernant les actions
- Représenter la Ville et le CCAS au sein de QuattroPole GT Politique sociale (3 à 4/an)
- Alerter/conseiller les élus et la Direction générale sur les contraintes et les risques (techniques, sociaux et juridiques) liés à un projet ou à une opération
- Établir des argumentaires, formuler des avis et rédiger des rapports d'aide à la décision
- Assister les élus dans la représentation de la collectivité
- Intégrer les enjeux, environnementaux, économiques et sociaux dans la prise de décision et la priorisation des projets
- Traduire les orientations politiques en plans d'actions, projets et programmes
- Mettre en œuvre et suivre les outils d'aide à la décision et à la mise en œuvre des actions
- Mettre en relation les différents services/partenaires favorisant la réalisation d'une action
- Apporter aux services un soutien réglementaire et de gestion, pour la réalisation des certains travaux/actions
- Rencontrer les services pour les sensibiliser aux problématiques rencontrées par le public cible du contrat
- Mettre en œuvre de nouveaux projets

- Rencontrer des acteurs/prestataires pour évaluer l'opportunité de mise en œuvre de projets innovants
- Participer aux réunions de préparation aux manifestations
- Utiliser les ressources de la collectivité en fonction des demandes
- Proposer et organiser une stratégie de communication
- Participer à différentes instances de représentation
- Arbitrer, opérer des choix stratégiques et négocier avec la hiérarchie les moyens de la mise en œuvre
- Poursuivre la création et la diffusion de la lettre d'information CTAI

Thématique(s) de l'action :

Cocher la/les thématique(s) relatives à l'action.

- Apprentissage du français
- Apprentissage du français à visée professionnelle
- Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle
- Accès au logement
- Santé / Accès à la santé
- Accès aux droits
- Accès au sport
- Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques
- Aide à la mobilité
- Aide à la parentalité / Garde d'enfants
- Appropriation des principes de la République et des usages de la société française
- Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme
- Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé
- Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs
- Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale
- Promotion et valorisation de la politique d'intégration

Calendrier prévisionnel de l'action :

Précisez ici la durée de l'action, la date de début et de fin de l'action et ses principaux jalons de déploiement.

Année 2024-2025

Territoire de déploiement :

Précisez ici si l'action a été déployée sur l'intégralité du territoire couvert par le CTAI ou sur une partie (le cas échéant, indiquez les communes concernées).

Metz

Porteur(s) de l'action :

Indiquer si l'action est portée par la collectivité/le CCAS ou s'il est prévu un appel projets ou un appel à manifestation d'intérêt ou si un porteur est pré-identifié.

Portage de l'action :

- Collectivité signataire du CTAI CCAS Porteur associatif Autre (précisez) :

Modalités de sélection du/des opérateur(s) en charge du déploiement de l'action :

- Appel à projets (AAP) Appel à manifestation d'intérêt (AMI) Conventonnement direct
 Autre (précisez) :

Commentaires :

Maintenir le recrutement actuel

Partenaire(s) mobilisés dans le cadre de l'action :

- France Travail OFII Opérateur AGIR CAF CPAM Conseil départemental Conseil régional
 Autre collectivité signataire d'un CTAI (le cas échéant, précisez) :
 Université Services hospitaliers/médico-sociaux Chambres consulaires
 Autre (précisez) :

Commentaires :

Maintenir et poursuivre le travail engagé avec les acteurs de l'intégration (Opérateur AGIR, DDETS et Préfecture)

Budget prévisionnel

Montant de la subvention demandée sur les crédits de l'action 12 du programme 104	56000
Montant des reliquats disponibles au titre de l'exécution n-1 (action 12 du P104) (si renouvellement contrat)	
Montant de la contribution de la collectivité	14000
<i>dont financements directs</i>	
<i>dont contributions estimées en nature (mise à disposition d'ETP, moyens immobiliers, autres)</i>	
Contributions prévisionnelles des autres financeurs	
<i>dont programme 103</i>	
<i>dont programme 147</i>	
<i>dont programme 177</i>	
<i>dont autre programme budgétaire de l'État (le cas échéant, précisez)</i>	
<i>dont FAMI</i>	
<i>dont financements privés</i>	
Coût total de l'action	70000
Coût unitaire moyen par bénéficiaire	

Commentaires :*Si contributions en nature, précisez laquelle*

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Cette partie doit être renseignée impérativement pour toute action inscrite dans un projet de CTAI. Dans ce cadre, il conviendra de renseigner tous les tableaux des indicateurs qui serviront à l'évaluation de l'action. Si nécessaire, insérez des tableaux supplémentaires avec d'autres indicateurs.

Le modèle de tableau-indicateur à reprendre est le suivant :

	Objectif Valeur-cible
Nombre de structures mobilisées	50
Nombre d'actions mises en œuvre	15
Nombre d'axes d'intervention déployées dans les thématiques du CTAI	6
Nombres d'heure et d'échanges et de contact avec les structures actrices de l'intégration	150
Outils créés et mis à disposition des professionnels	4

1. Indicateurs relatifs au nombre de bénéficiaires (étrangers bénéficiaires et/ou acteurs de l'intégration)

1.1. Si l'action s'adresse à des étrangers primo-arrivants

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre total d'étrangers éligibles bénéficiaires de l'action	
dont hommes	
dont femmes	
dont moins de 25 ans	
dont BPI	
dont BPI hommes	
dont BPI femmes	
dont BPI moins de 25 ans	
dont BPT	
dont autres publics hors EPA (<i>précisez le cas échéant la nature des publics et part des publics concernés sur la totalité de l'action</i>)	

Commentaires :

1.2. Si l'action s'adresse à des acteurs de l'intégration

	Objectif Valeurs-cibles
Identité des acteurs de l'intégration bénéficiaire de l'action	
Nombre d'acteurs de l'intégration bénéficiaires d'une action de formation	

Commentaires :

2. Indicateurs qualitatifs (par type d'action) :

Insérez uniquement les tableaux pour la/les thématique(s) concernée(s) par l'action.

Apprentissage du français (y compris à visée professionnelle)

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation dispensées (nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de participants assidus (nombre de participants dont le taux de présence aux séances de formation dispensées est égal ou supérieur à 80 % du nombre d'heures prévues dans leur parcours individuel de formation)	
	Objectif Valeurs-cibles

Nombre de participants ayant progressé d'au moins un niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) entre le début et la fin de la formation	
Nombre de participants ayant passé une certification à l'issue de la formation	

Commentaires :

Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Durée moyenne du parcours vers l'emploi (Exprimée en mois entre l'inscription du bénéficiaire dans le parcours et sa sortie)	

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de bénéficiaires en sortie positive à l'issue du parcours d'accompagnement vers l'emploi <i>Est considérée comme une sortie positive : une sortie en emploi quels qu'en soient la nature et le type ainsi qu'en formation pré-qualifiante / qualifiante / certifiante ou diplômante.</i>	
Nombre de bénéficiaires en formation professionnelle	
Nombre de bénéficiaires en emploi durable à l'issue du parcours <i>Un emploi durable correspond à tout contrat de plus de 6 mois quels qu'en soient la nature et le type.</i>	
Nombre de bénéficiaires en sortie positive 6 mois après leur sortie de parcours <i>(Si ce suivi à 6 mois n'est pas réalisé, le préciser)</i>	

Commentaires :

Accès au logement

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de ménages accompagnés vers le logement	
Durée moyenne des parcours d'accompagnement vers le logement dispensés sur cette action	
Nombre de ménages ayant pu accéder à un logement pérenne <i>Une sortie positive est une sortie en logement pérenne (logement public ou privé, résidence sociale, foyer de jeunes travailleurs) et non en hébergement.</i>	
Part sur la totalité des participants en situation de fin de parcours	

Commentaires :

Accès à la santé

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accompagnement dans l'accès au droit commun en matière de santé ou d'accès aux soins
- Accompagnement dans l'accès aux soins de santé mentale
- Prise en charge du psychotraumatisme
- Prise en charge du psychotraumatisme pour les personnes victimes de violences sexistes ou sexuelles
- Autres (préciser) :

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de consultations médicales pour des étrangers éligibles	
Nombre moyen de consultations médicales par participants	
Part des consultations médicales réalisées avec une prestation d'interprétariat (%)	

Commentaires :

Accès aux droits

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accès au droit commun (CPAM, CAF...)
- Aide administrative et juridique en droit des étrangers
- Accès aux droits pour les femmes victimes de violence
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation d'accompagnement consacrées aux bénéficiaires (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

Outils et méthodes utilisés	Description des outils et des méthodes

--	--

Commentaires :

--

Accès au sport

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements sportifs auxquels les bénéficiaires ont participé	
Intitulé indicateur	
Intitulé indicateur	

Commentaires :

--

Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements culturels et artistiques auxquels les bénéficiaires ont participé	

Commentaires :

--

Aide à la mobilité

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Formations générales à la mobilité (connaissance du territoire, utilisation des transports collectifs, utilisation de moyens de transports alternatifs, mobilité partagée)
- Formations spécifiques au code de la route
- Apprentissage du vocabulaire du code de la route et/ou de la conduite
- Accompagnement vers des solutions de mobilité alternatives à la conduite automobile
- Formations spécifiques à la conduite automobile
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le code de la route	
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le permis de conduire	

Commentaires :

Aide à la parentalité / Garde d'enfants

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de places en crèche / halte-garderie	
Nombre d'ateliers de sensibilisation	

Commentaires :

Appropriation des principes de la République et des usages de la société française

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Laïcité
- Égalité femmes-hommes
- Citoyenneté
- Parentalité
- Liens avec la société d'accueil (parrainage, mentorat...)
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation ou d'accompagnement dispensées (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

Outils et méthodes utilisés pour l'appropriation des principes de la République et les usages de la société française	Description des outils et des méthodes

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de binômes constitués (parrainage, mentorat)	

Commentaires :

Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation consacrées à la réduction de l'illectronisme (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heure dispensée à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'outils (tablette, etc.) mis à disposition individuellement des étrangers éligibles	

Commentaires :

Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé

Indicateurs de suivi de l'action

Insérer les tableaux-indicateurs relatifs aux différentes thématiques d'intervention du projet d'accompagnement comprenant différentes dimensions (par exemple : apprentissage du français, accompagnement vers l'emploi, etc.). Indiquer en quoi cette action est complémentaire aux missions d'accompagnement de l'opérateur AGIR.

Commentaires :

Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'ateliers tenus et nombre d'heures de formation dispensées aux acteurs de l'intégration	

	Description des outils
Outils créés et/ou mis à disposition des professionnels	

Commentaires :

Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez tout indicateur pertinent.

Un coordonnateur du CTAI est-il recruté (ou le sera) ? Si oui, joignez la fiche de poste et précisez :

- la part d'ETPT mobilisée ;
- s'il s'agit d'un recrutement ou d'un agent déjà en poste dont les missions ont évolué ;
- ses missions principales et les actions conduites dans ce cadre.

Un coordinateur a déjà été recruté, en pièce jointe vous trouverez la fiche de poste

	Objectif <i>Valeur-cible</i>
Intitulé indicateur	Ressource humaine 1 ETP annuel

Contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI) De la Ville de Metz et son CCAS

Fiche-action n° 2 : Apprentissage de la langue française, de l'alphabétisation à la certification-CASSIS

Axe n°2 : Améliorer la maîtrise de la langue française, l'accès à la formation et à l'emploi du publics CTAI

Informations générales

Description de l'action :

Décrire précisément l'action en indiquant le constat qui la motive, les besoins qu'elle vise à satisfaire, ses modalités de mise en œuvre, ainsi que les effets concrets qui en sont attendus sur les parcours d'intégration des bénéficiaires.

Le projet a pour objectif de permettre l'intégration des publics CTAI en proposant des cours d'alphabétisation et de français pour 35 bénéficiaires jusqu'à la certification. Pour atteindre cet objectif CASSIS propose quatre objectifs de résultat :

- Propose des cours de FLE et alphabétisation par niveau axés sur l'insertion sociale à raison de 3h/semaine par groupe sur neuf mois (septembre 2024 à juin 2025)
- Propose des cours de FLE et alphabétisations axées sur l'insertion professionnelle à raison d'une heure par semaine sur neuf mois (septembre 2024 à juin 2025)
- Propose des ateliers et sorties liés aux thématiques des cours
- Travail en collaboration avec les entreprises locales et associations pour l'insertion professionnelle des apprenants.

Thématique(s) de l'action :

Cocher la/les thématique(s) relatives à l'action.

- Apprentissage du français
- Apprentissage du français à visée professionnelle
- Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle
- Accès au logement
- Santé / Accès à la santé
- Accès aux droits
- Accès au sport
- Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques
- Aide à la mobilité
- Aide à la parentalité / Garde d'enfants
- Appropriation des principes de la République et des usages de la société française
- Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme
- Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé
- Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs
- Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale
- Promotion et valorisation de la politique d'intégration

Calendrier prévisionnel de l'action :

Précisez ici la durée de l'action, la date de début et de fin de l'action et ses principaux jalons de déploiement.

De septembre 2024 à juin 2025

Territoire de déploiement :

Précisez ici si l'action a été déployée sur l'intégralité du territoire couvert par le CTAI ou sur une partie (le cas échéant, indiquez les communes concernées).

Metz

Porteur(s) de l'action :

Indiquer si l'action est portée par la collectivité/le CCAS ou s'il est prévu un appel projets ou un appel à manifestation d'intérêt ou si un porteur est pré-identifié.

Portage de l'action :

Collectivité signataire du CTAI CCAS Porteur associatif Autre (précisez) : CASSIS

Modalités de sélection du/des opérateur(s) en charge du déploiement de l'action :

Appel à projets (AAP) Appel à manifestation d'intérêt (AMI) Conventonnement direct
 Autre (précisez) : Orientation BOP 104

Commentaires :

Partenaire(s) mobilisés dans le cadre de l'action :

France Travail OFII Opérateur AGIR CAF CPAM Conseil départemental Conseil régional
Autre collectivité signataire d'un CTAI (le cas échéant, précisez) :
 Université Services hospitaliers/médico-sociaux Chambres consulaires
 Autre (précisez) : Mission locale, AIEM, AMLI, ADOMA, CCAS

Commentaires :

Budget prévisionnel

Montant de la subvention demandée sur les crédits de l'action 12 du programme 104	45800
Montant des reliquats disponibles au titre de l'exécution n-1 (action 12 du P104) (si renouvellement contrat)	
Montant de la contribution de la collectivité	8900

<i>dont financements directs</i>	
<i>dont contributions estimées en nature (mise à disposition d'ETP, moyens immobiliers, autres)</i>	
Contributions prévisionnelles des autres financeurs	
<i>dont programme 103</i>	
<i>dont programme 147</i>	
<i>dont programme 177</i>	
<i>dont autre programme budgétaire de l'État (le cas échéant, précisez)</i>	
<i>dont FAMI</i>	
<i>dont financements privés</i>	
Coût total de l'action	54700
Coût unitaire moyen par bénéficiaire	

Commentaires :

Si contributions en nature, précisez lesquelles.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Cette partie doit être renseignée impérativement pour toute action inscrite dans un projet de CTAI. Dans ce cadre, il conviendra de renseigner tous les tableaux des indicateurs qui serviront à l'évaluation de l'action. Si nécessaire, insérez des tableaux supplémentaires avec d'autres indicateurs.

Le modèle de tableau-indicateur à reprendre est le suivant :

	Objectif Valeur-cible
Nombre d'étrangers éligibles	35
Nombre d'heures de formations dispensées	300
Nombre de participants ayants progressés d'au moins un niveau	30
Nombre de sorties proposées	9

3. Indicateurs relatifs au nombre de bénéficiaires (étrangers bénéficiaires et/ou acteurs de l'intégration)

1.3. Si l'action s'adresse à des étrangers primo-arrivants

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre total d'étrangers éligibles bénéficiaires de l'action	35
dont hommes	
dont femmes	
dont moins de 25 ans	
dont BPI	
dont BPI hommes	
dont BPI femmes	
dont BPI moins de 25 ans	
dont BPT	
dont autres publics hors EPA (précisez le cas échéant la nature des publics et part des publics concernés sur la totalité de l'action)	

Commentaires :

1.4. Si l'action s'adresse à des acteurs de l'intégration

	Objectif Valeurs-cibles
Identité des acteurs de l'intégration bénéficiaire de l'action	
Nombre d'acteurs de l'intégration bénéficiaires d'une action de formation	

Commentaires :

4. Indicateurs qualitatifs (par type d'action) :

Insérez uniquement les tableaux pour la/les thématique(s) concernée(s) par l'action.

Apprentissage du français (y compris à visée professionnelle)

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation dispensées (nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	300
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de participants assidus (nombre de participants dont le taux de présence aux séances de formation dispensées est égal ou supérieur à 80 % du nombre d'heures prévues dans leur parcours individuel de formation)	35
	Objectif Valeurs-cibles

Nombre de participants ayant progressé d'au moins un niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) entre le début et la fin de la formation	30
Nombre de participants ayant passé une certification à l'issue de la formation	35

Commentaires :

Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Durée moyenne du parcours vers l'emploi (Exprimée en mois entre l'inscription du bénéficiaire dans le parcours et sa sortie)	9 mois

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de bénéficiaires en sortie positive à l'issue du parcours d'accompagnement vers l'emploi <i>Est considérée comme une sortie positive : une sortie en emploi quels qu'en soient la nature et le type ainsi qu'en formation pré-qualifiante / qualifiante / certifiante ou diplômante.</i>	20
Nombre de bénéficiaires en formation professionnelle	5
Nombre de bénéficiaires en emploi durable à l'issue du parcours <i>Un emploi durable correspond à tout contrat de plus de 6 mois quels qu'en soient la nature et le type.</i>	5

Commentaires :

Accès au logement

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de ménages accompagnés vers le logement	
Durée moyenne des parcours d'accompagnement vers le logement dispensés sur cette action	
Nombre de ménages ayant pu accéder à un logement pérenne <i>Une sortie positive est une sortie en logement pérenne (logement public ou privé, résidence sociale, foyer de jeunes travailleurs) et non en hébergement.</i>	
Part sur la totalité des participants en situation de fin de parcours	

Commentaires :

Accès à la santé

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accompagnement dans l'accès au droit commun en matière de santé ou d'accès aux soins
- Accompagnement dans l'accès aux soins de santé mentale
- Prise en charge du psychotraumatisme
- Prise en charge du psychotraumatisme pour les personnes victimes de violences sexistes ou sexuelles
- Autres (préciser) :

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de consultations médicales pour des étrangers éligibles	
Nombre moyen de consultations médicales par participants	
Part des consultations médicales réalisées avec une prestation d'interprétariat (%)	

Commentaires :

Accès aux droits

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accès au droit commun (CPAM, CAF...)
- Aide administrative et juridique en droit des étrangers
- Accès aux droits pour les femmes victimes de violence
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation d'accompagnement consacrées aux bénéficiaires (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

Outils et méthodes utilisés	Description des outils et des méthodes

--	--

Commentaires :

--

Accès au sport

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements sportifs auxquels les bénéficiaires ont participé	
Intitulé indicateur	
Intitulé indicateur	

Commentaires :

--

Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements culturels et artistiques auxquels les bénéficiaires ont participé	

Commentaires :

--

Aide à la mobilité

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Formations générales à la mobilité (connaissance du territoire, utilisation des transports collectifs, utilisation de moyens de transports alternatifs, mobilité partagée)
- Formations spécifiques au code de la route
- Apprentissage du vocabulaire du code de la route et/ou de la conduite
- Accompagnement vers des solutions de mobilité alternatives à la conduite automobile
- Formations spécifiques à la conduite automobile
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le code de la route	
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le permis de conduire	

Commentaires :

Aide à la parentalité / Garde d'enfants

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de places en crèche / halte-garderie	
Nombre d'ateliers de sensibilisation	

Commentaires :

Appropriation des principes de la République et des usages de la société française

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Laïcité
- Égalité femmes-hommes
- Citoyenneté
- Parentalité
- Liens avec la société d'accueil (parrainage, mentorat...)
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation ou d'accompagnement dispensées (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

Outils et méthodes utilisés pour l'appropriation des principes de la République et les usages de la société française	Description des outils et des méthodes

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de binômes constitués (parrainage, mentorat)	

Commentaires :

Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation consacrées à la réduction de l'illectronisme (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	
	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'outils (tablette, etc.) mis à disposition individuellement des étrangers éligibles	

Commentaires :

Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé

Indicateurs de suivi de l'action

Insérer les tableaux-indicateurs relatifs aux différentes thématiques d'intervention du projet d'accompagnement comprenant différentes dimensions (par exemple : apprentissage du français, accompagnement vers l'emploi, etc.). Indiquer en quoi cette action est complémentaire aux missions d'accompagnement de l'opérateur AGIR.

Commentaires :

Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'ateliers tenus et nombre d'heures de formation dispensées aux acteurs de l'intégration	

	Description des outils
Outils créés et/ou mis à disposition des professionnels	

Commentaires :

Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez tout indicateur pertinent.

Un coordonnateur du CTAI est-il recruté (ou le sera) ? Si oui, joignez la fiche de poste et précisez :

- la part d'ETPT mobilisée ;
- s'il s'agit d'un recrutement ou d'un agent déjà en poste dont les missions ont évolué ;
- ses missions principales et les actions conduites dans ce cadre.

--

	Objectif Valeur-cible
Intitulé indicateur	
Intitulé indicateur	

Contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI) De la Ville de Metz et son CCAS

Fiche-action n° 3 : 1 mois en français professionnel- Metz French Pro

Axe n°2 : Améliorer la maîtrise de la langue française, l'accès à la formation et à l'emploi du public CTAI

Informations générales

Description de l'action :

Décrire précisément l'action en indiquant le constat qui la motive, les besoins qu'elle vise à satisfaire, ses modalités de mise en œuvre, ainsi que les effets concrets qui en sont attendus sur les parcours d'intégration des bénéficiaires.

Pour poursuivre l'engagement mené dans le cadre du CTAI sur l'année 2023-2024, Metz French Pro propose de renouveler 5 sessions de formation entre septembre 2024 et juin 2025. Il s'agit de permettre à 45 apprenants d'apprendre la langue française à visé professionnelle et d'obtenir une certification linguistique officielle. L'action propose 1 mois de formation en présentiel avec un suivi individualisé jusqu'à la passation de la certification officielle (niveau A1 à B2 selon le CECRL). Ce mois de formation est rythmé d'activités sociolinguistique capable de participer au parcours d'intégration des publics. La formation est organisée à une fréquence de 4 matins/ semaine de 9 h 00 à 12 h 00 soit 60 heures de formation au minimum accompagné de 3 rendez-vous individuels pour suivre et évaluer la progression des compétences linguistiques et du projet professionnel.

Thématique(s) de l'action :

Cocher la/les thématique(s) relatives à l'action.

- Apprentissage du français
- Apprentissage du français à visée professionnelle
- Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle
- Accès au logement
- Santé / Accès à la santé
- Accès aux droits
- Accès au sport
- Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques
- Aide à la mobilité
- Aide à la parentalité / Garde d'enfants
- Appropriation des principes de la République et des usages de la société française
- Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme
- Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé
- Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs
- Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale
- Promotion et valorisation de la politique d'intégration

Calendrier prévisionnel de l'action :

Précisez ici la durée de l'action, la date de début et de fin de l'action et ses principaux jalons de déploiement.

De septembre à juin 2025

Territoire de déploiement :

Précisez ici si l'action a été déployée sur l'intégralité du territoire couvert par le CTAI ou sur une partie (le cas échéant, indiquez les communes concernées).

Metz

Porteur(s) de l'action :

Indiquer si l'action est portée par la collectivité/le CCAS ou s'il est prévu un appel projets ou un appel à manifestation d'intérêt ou si un porteur est pré-identifié.

Portage de l'action :

Collectivité signataire du CTAI CCAS Porteur associatif Autre (précisez) : Entreprise Metz French PRO

Modalités de sélection du/des opérateur(s) en charge du déploiement de l'action :

Appel à projets (AAP) Appel à manifestation d'intérêt (AMI) Conventonnement direct
 Autre (précisez) : Orientation BOP 104

Commentaires :

Partenaire(s) mobilisés dans le cadre de l'action :

France Travail OFII Opérateur AGIR CAF CPAM Conseil départemental Conseil régional
Autre collectivité signataire d'un CTAI (le cas échéant, précisez) :
 Université Services hospitaliers/médico-sociaux Chambres consulaires
 Autre (précisez) : Mission locale, AMLI, ADOMA, AIEM, EST accompagnement

Commentaires :

Budget prévisionnel

Montant de la subvention demandée sur les crédits de l'action 12 du programme 104	27940
Montant des reliquats disponibles au titre de l'exécution n-1 (action 12 du P104) (si renouvellement contrat)	
Montant de la contribution de la collectivité	6235
<i>dont financements directs</i>	

<i>dont contributions estimées en nature (mise à disposition d'ETP, moyens immobiliers, autres)</i>	
Contributions prévisionnelles des autres financeurs	
<i>dont programme 103</i>	
<i>dont programme 147</i>	
<i>dont programme 177</i>	
<i>dont autre programme budgétaire de l'État (le cas échéant, précisez)</i>	
<i>dont FAMI</i>	
<i>dont financements privés</i>	
Coût total de l'action	34175
Coût unitaire moyen par bénéficiaire	

Commentaires :

Si contributions en nature, précisez lesquelles.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Cette partie doit être renseignée impérativement pour toute action inscrite dans un projet de CTAI. Dans ce cadre, il conviendra de renseigner tous les tableaux des indicateurs qui serviront à l'évaluation de l'action. Si nécessaire, insérez des tableaux supplémentaires avec d'autres indicateurs. Le modèle de tableau-indicateur à reprendre est le suivant :

	Objectif Valeur-cible
Nombre total d'étrangers éligibles	45
Nombres d'heures de formation	435
Nombre de participants ayant progressés d'au moins un niveau	40

5. Indicateurs relatifs au nombre de bénéficiaires (étrangers bénéficiaires et/ou acteurs de

l'intégration)

1.5. Si l'action s'adresse à des étrangers primo-arrivants

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre total d'étrangers éligibles bénéficiaires de l'action	45
dont hommes	
dont femmes	
dont moins de 25 ans	
dont BPI	
	dont BPI hommes
	dont BPI femmes
	dont BPI moins de 25 ans
dont BPT	
dont autres publics hors EPA (<i>précisez le cas échéant la nature des publics et part des publics concernés sur la totalité de l'action</i>)	

Commentaires :

1.6. Si l'action s'adresse à des acteurs de l'intégration

	Objectif Valeurs-cibles
Identité des acteurs de l'intégration bénéficiaire de l'action	
Nombre d'acteurs de l'intégration bénéficiaires d'une action de formation	

Commentaires :

6. Indicateurs qualitatifs (par type d'action) :

Insérez uniquement les tableaux pour la/les thématique(s) concernée(s) par l'action.

Apprentissage du français (y compris à visée professionnelle)

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation dispensées (nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	435
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de participants assidus (nombre de participants dont le taux de présence aux séances de formation dispensées est égal ou supérieur à 80 % du nombre d'heures prévues dans leur parcours individuel de formation)	45
	Objectif Valeurs-cibles

Nombre de participants ayant progressé d'au moins un niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) entre le début et la fin de la formation	40
Nombre de participants ayant passé une certification à l'issue de la formation	45

Commentaires :

Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Durée moyenne du parcours vers l'emploi (Exprimée en mois entre l'inscription du bénéficiaire dans le parcours et sa sortie)	

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de bénéficiaires en sortie positive à l'issue du parcours d'accompagnement vers l'emploi <i>Est considérée comme une sortie positive : une sortie en emploi quels qu'en soient la nature et le type ainsi qu'en formation pré-qualifiante / qualifiante / certifiante ou diplômante.</i>	
Nombre de bénéficiaires en formation professionnelle	
Nombre de bénéficiaires en emploi durable à l'issue du parcours <i>Un emploi durable correspond à tout contrat de plus de 6 mois quels qu'en soient la nature et le type.</i>	
Nombre de bénéficiaires en sortie positive 6 mois après leur sortie de parcours <i>(Si ce suivi à 6 mois n'est pas réalisé, le préciser)</i>	

Commentaires :

Accès au logement

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de ménages accompagnés vers le logement	
Durée moyenne des parcours d'accompagnement vers le logement dispensés sur cette action	
Nombre de ménages ayant pu accéder à un logement pérenne <i>Une sortie positive est une sortie en logement pérenne (logement public ou privé, résidence sociale, foyer de jeunes travailleurs) et non en hébergement.</i>	
Part sur la totalité des participants en situation de fin de parcours	

Commentaires :

Accès à la santé

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accompagnement dans l'accès au droit commun en matière de santé ou d'accès aux soins
- Accompagnement dans l'accès aux soins de santé mentale
- Prise en charge du psychotraumatisme
- Prise en charge du psychotraumatisme pour les personnes victimes de violences sexistes ou sexuelles
- Autres (préciser) :

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de consultations médicales pour des étrangers éligibles	
Nombre moyen de consultations médicales par participants	
Part des consultations médicales réalisées avec une prestation d'interprétariat (%)	

Commentaires :

Accès aux droits

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accès au droit commun (CPAM, CAF...)
- Aide administrative et juridique en droit des étrangers
- Accès aux droits pour les femmes victimes de violence
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation d'accompagnement consacrées aux bénéficiaires (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

Outils et méthodes utilisés	Description des outils et des méthodes

--	--

Commentaires :

--

Accès au sport

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements sportifs auxquels les bénéficiaires ont participé	
Intitulé indicateur	
Intitulé indicateur	

Commentaires :

--

Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements culturels et artistiques auxquels les bénéficiaires ont participé	

Commentaires :

--

Aide à la mobilité

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Formations générales à la mobilité (connaissance du territoire, utilisation des transports collectifs, utilisation de moyens de transports alternatifs, mobilité partagée)
- Formations spécifiques au code de la route
- Apprentissage du vocabulaire du code de la route et/ou de la conduite
- Accompagnement vers des solutions de mobilité alternatives à la conduite automobile
- Formations spécifiques à la conduite automobile
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le code de la route	
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le permis de conduire	

Commentaires :

Aide à la parentalité / Garde d'enfants

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de places en crèche / halte-garderie	
Nombre d'ateliers de sensibilisation	

Commentaires :

Appropriation des principes de la République et des usages de la société française

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Laïcité
- Égalité femmes-hommes
- Citoyenneté
- Parentalité
- Liens avec la société d'accueil (parrainage, mentorat...)
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation ou d'accompagnement dispensées (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

Outils et méthodes utilisés pour l'appropriation des principes de la République et les usages de la société française	Description des outils et des méthodes

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de binômes constitués (parrainage, mentorat)	

Commentaires :

Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation consacrées à la réduction de l'illectronisme (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'outils (tablette, etc.) mis à disposition individuellement des étrangers éligibles	

Commentaires :

Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé

Indicateurs de suivi de l'action

Insérer les tableaux-indicateurs relatifs aux différentes thématiques d'intervention du projet d'accompagnement comprenant différentes dimensions (par exemple : apprentissage du français, accompagnement vers l'emploi, etc.). Indiquer en quoi cette action est complémentaire aux missions d'accompagnement de l'opérateur AGIR.

Commentaires :

Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'ateliers tenus et nombre d'heures de formation dispensées aux acteurs de l'intégration	

	Description des outils
Outils créés et/ou mis à disposition des professionnels	

Commentaires :

Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez tout indicateur pertinent.

Un coordonnateur du CTAI est-il recruté (ou le sera) ? Si oui, joignez la fiche de poste et précisez :

- la part d'ETPT mobilisée ;
- s'il s'agit d'un recrutement ou d'un agent déjà en poste dont les missions ont évolué ;
- ses missions principales et les actions conduites dans ce cadre.

	Objectif Valeur-cible
Intitulé indicateur	
Intitulé indicateur	

Contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI) De la Ville de Metz et de son CCAS

Fiche-action n° 4 : De la maîtrise à la certification- Maison du FLE

Axe n°2 : Améliorer la maîtrise de la langue française, l'accès à la formation et à l'emploi des publics CTAI

Informations générales

Description de l'action :

Décrire précisément l'action en indiquant le constat qui la motive, les besoins qu'elle vise à satisfaire, ses modalités de mise en œuvre, ainsi que les effets concrets qui en sont attendus sur les parcours d'intégration des bénéficiaires.

La Maison du FLE situé à Metz est un acteur incontournable pour orienter les apprenants vers les cours de FLE, et de leur permettre un passage à la certification.

Impliquée dans le CTAI depuis son déploiement, la Maison du FLE a su travailler en cohérence avec nos actions et permettre également aux acteurs de l'identifier comme telle.

Dans un contexte de suppression des cours OFII et de leur certification, la Maison du FLE propose de faire valoir les compétences des publics CTAI par la certification (du niveau A1 à B1), 80 apprenants pourront ainsi passer leur certification et être éligibles à l'emploi.

Thématique(s) de l'action :

Cocher la/les thématique(s) relatives à l'action.

- Apprentissage du français
- Apprentissage du français à visée professionnelle
- Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle
- Accès au logement
- Santé / Accès à la santé
- Accès aux droits
- Accès au sport
- Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques
- Aide à la mobilité
- Aide à la parentalité / Garde d'enfants
- Appropriation des principes de la République et des usages de la société française
- Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme
- Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé
- Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs
- Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale
- Promotion et valorisation de la politique d'intégration

Calendrier prévisionnel de l'action :

Précisez ici la durée de l'action, la date de début et de fin de l'action et ses principaux jalons de déploiement.

De septembre 2024 à juin 2025

Territoire de déploiement :

Précisez ici si l'action a été déployée sur l'intégralité du territoire couvert par le CTAI ou sur une partie (le cas échéant, indiquez les communes concernées).

Metz

Porteur(s) de l'action :

Indiquer si l'action est portée par la collectivité/le CCAS ou s'il est prévu un appel projets ou un appel à manifestation d'intérêt ou si un porteur est pré-identifié.

Portage de l'action :

Collectivité signataire du CTAI CCAS Porteur associatif Autre (précisez) : Maison du FLE

Modalités de sélection du/des opérateur(s) en charge du déploiement de l'action :

Appel à projets (AAP) Appel à manifestation d'intérêt (AMI) Conventonnement direct
 Autre (précisez) : Identifiée depuis le déploiement du CTAI

Commentaires :

Partenaire(s) mobilisés dans le cadre de l'action :

France Travail OFII Opérateur AGIR CAF CPAM Conseil départemental Conseil régional
Autre collectivité signataire d'un CTAI (le cas échéant, précisez) :
 Université Services hospitaliers/médico-sociaux Chambres consulaires
 Autre (précisez) : Structures d'hébergements, Mission locale

Commentaires :

Budget prévisionnel

Montant de la subvention demandée sur les crédits de l'action 12 du programme 104	9600
Montant des reliquats disponibles au titre de l'exécution n-1 (action 12 du P104) (si renouvellement contrat)	
Montant de la contribution de la collectivité	1100
dont financements directs	
dont contributions estimées en nature (mise à	

<i>disposition d'ETP, moyens immobiliers, autres)</i>	
Contributions prévisionnelles des autres financeurs	
<i>dont programme 103</i>	
<i>dont programme 147</i>	
<i>dont programme 177</i>	
<i>dont autre programme budgétaire de l'État (le cas échéant, précisez)</i>	
<i>dont FAMI</i>	
<i>dont financements privés</i>	
Coût total de l'action	10700
Coût unitaire moyen par bénéficiaire	

Commentaires :

Si contributions en nature, précisez lesquelles.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Cette partie doit être renseignée impérativement pour toute action inscrite dans un projet de CTAI. Dans ce cadre, il conviendra de renseigner tous les tableaux des indicateurs qui serviront à l'évaluation de l'action. Si nécessaire, insérez des tableaux supplémentaires avec d'autres indicateurs. Le modèle de tableau-indicateur à reprendre est le suivant :

	Objectif Valeur-cible
Nombre d'étrangers éligibles	80
Nombre de passage à la certification	80
Nombre d'apprenants ayants progressés d'au moins un niveau	65

7. Indicateurs relatifs au nombre de bénéficiaires (étrangers bénéficiaires et/ou acteurs de l'intégration)

1.7. Si l'action s'adresse à des étrangers primo-arrivants

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre total d'étrangers éligibles bénéficiaires de l'action	80
dont hommes	
dont femmes	
dont moins de 25 ans	
dont BPI	
	dont BPI hommes
	dont BPI femmes
	dont BPI moins de 25 ans
dont BPT	
dont autres publics hors EPA (<i>précisez le cas échéant la nature des publics et part des publics concernés sur la totalité de l'action</i>)	

Commentaires :

1.8. Si l'action s'adresse à des acteurs de l'intégration

	Objectif Valeurs-cibles
Identité des acteurs de l'intégration bénéficiaire de l'action	
Nombre d'acteurs de l'intégration bénéficiaires d'une action de formation	

Commentaires :

8. Indicateurs qualitatifs (par type d'action) :

Insérez uniquement les tableaux pour la/les thématique(s) concernée(s) par l'action.

Apprentissage du français (y compris à visée professionnelle)

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de certification par niveau	65

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de participants assidus (nombre de participants dont le taux de présence aux séances de formation dispensées est égal ou supérieur à 80 % du nombre d'heures prévues dans leur parcours individuel de formation)	80

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de participants ayant progressé d'au moins un niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) entre le début et la fin de la formation	75
Nombre de participants ayant passé une certification à l'issue de la formation	80

Commentaires :

Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Durée moyenne du parcours vers l'emploi (Exprimée en mois entre l'inscription du bénéficiaire dans le parcours et sa sortie)	

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de bénéficiaires en sortie positive à l'issue du parcours d'accompagnement vers l'emploi <i>Est considérée comme une sortie positive : une sortie en emploi quels qu'en soient la nature et le type ainsi qu'en formation pré-qualifiante / qualifiante / certifiante ou diplômante.</i>	
Nombre de bénéficiaires en formation professionnelle	
Nombre de bénéficiaires en emploi durable à l'issue du parcours <i>Un emploi durable correspond à tout contrat de plus de 6 mois quels qu'en soient la nature et le type.</i>	
Nombre de bénéficiaires en sortie positive 6 mois après leur sortie de parcours <i>(Si ce suivi à 6 mois n'est pas réalisé, le préciser)</i>	

Commentaires :

Accès au logement

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de ménages accompagnés vers le logement	
Durée moyenne des parcours d'accompagnement vers le logement dispensés sur cette action	
Nombre de ménages ayant pu accéder à un logement pérenne <i>Une sortie positive est une sortie en logement pérenne (logement public ou privé, résidence sociale, foyer de jeunes travailleurs) et non en hébergement.</i>	
Part sur la totalité des participants en situation de fin de parcours	

Commentaires :

Accès à la santé

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accompagnement dans l'accès au droit commun en matière de santé ou d'accès aux soins
- Accompagnement dans l'accès aux soins de santé mentale
- Prise en charge du psychotraumatisme
- Prise en charge du psychotraumatisme pour les personnes victimes de violences sexistes ou sexuelles
- Autres (préciser) :

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de consultations médicales pour des étrangers éligibles	
Nombre moyen de consultations médicales par participants	
Part des consultations médicales réalisées avec une prestation d'interprétariat (%)	

Commentaires :

Accès aux droits

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accès au droit commun (CPAM, CAF...)
- Aide administrative et juridique en droit des étrangers
- Accès aux droits pour les femmes victimes de violence
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation d'accompagnement consacrées aux bénéficiaires (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

Outils et méthodes utilisés	Description des outils et des méthodes

Commentaires :

Accès au sport

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements sportifs auxquels les bénéficiaires ont participé	
Intitulé indicateur	
Intitulé indicateur	

Commentaires :

Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements culturels et artistiques auxquels les bénéficiaires ont participé	

Commentaires :

Aide à la mobilité

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Formations générales à la mobilité (connaissance du territoire, utilisation des transports collectifs, utilisation

de moyens de transports alternatifs, mobilité partagée)

- Formations spécifiques au code de la route
- Apprentissage du vocabulaire du code de la route et/ou de la conduite
- Accompagnement vers des solutions de mobilité alternatives à la conduite automobile
- Formations spécifiques à la conduite automobile
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le code de la route	
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le permis de conduire	

Commentaires :

Aide à la parentalité / Garde d'enfants

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de places en crèche / halte-garderie	
Nombre d'ateliers de sensibilisation	

Commentaires :

Appropriation des principes de la République et des usages de la société française

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Laïcité
- Égalité femmes-hommes
- Citoyenneté
- Parentalité
- Liens avec la société d'accueil (parrainage, mentorat...)
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation ou d'accompagnement dispensées (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

Outils et méthodes utilisés pour l'appropriation des principes de la République et les usages de la société française	Description des outils et des méthodes

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de binômes constitués (parrainage, mentorat)	

Commentaires :

Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation consacrées à la réduction de l'illectronisme (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	
	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'outils (tablette, etc.) mis à disposition individuellement des étrangers éligibles	

Commentaires :

Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé

Indicateurs de suivi de l'action

Insérer les tableaux-indicateurs relatifs aux différentes thématiques d'intervention du projet d'accompagnement comprenant différentes dimensions (par exemple : apprentissage du français, accompagnement vers l'emploi, etc.). Indiquer en quoi cette action est complémentaire aux missions d'accompagnement de l'opérateur AGIR.

Commentaires :

Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'ateliers tenus et nombre d'heures de formation dispensées aux acteurs de l'intégration	

	Description des outils
Outils créés et/ou mis à disposition des professionnels	

Commentaires :

Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez tout indicateur pertinent.

Un coordonnateur du CTAI est-il recruté (ou le sera) ? Si oui, joignez la fiche de poste et précisez :

- la part d'ETPT mobilisée ;
- s'il s'agit d'un recrutement ou d'un agent déjà en poste dont les missions ont évolué ;
- ses missions principales et les actions conduites dans ce cadre.

--

	Objectif Valeur-cible
Intitulé indicateur	
Intitulé indicateur	

Contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI) De la Ville de Metz et de son CCAS

Fiche-action n° 5 : Accompagnement global vers l'emploi – La cravate solidaire

Axe n°2 : Améliorer la maîtrise de la langue française, l'accès à la formation et à l'emploi du public CTAI

Informations générales

Description de l'action :

Décrire précisément l'action en indiquant le constat qui la motive, les besoins qu'elle vise à satisfaire, ses modalités de mise en œuvre, ainsi que les effets concrets qui en sont attendus sur les parcours d'intégration des bénéficiaires.

La cravate Solidaire Metz est une association qui a pour objectif de lutter contre les discriminations en entretien d'embauche notamment celle liés à l'apparence. Elle organise des ateliers d'aide au cours desquels les bénéficiaires sont reçus individuellement et reçoivent des conseils personnalisés. Acteurs émergent, installé depuis trois ans sur le banc communal, ces bénévoles sont engagés au sein de l'association et dispense leurs conseils en fonction de leur domaine de compétences.

Elle propose à ces bénéficiaires spécifiques un atelier coup de pouce sans frontières :

- le choix d'une tenue adaptée
- la simulation d'entretien d'embauche
- la réalisation d'une photo de CV et d'un CV professionnel

Thématique(s) de l'action :

Cocher la/les thématique(s) relatives à l'action.

- Apprentissage du français
- Apprentissage du français à visée professionnelle
- Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle
- Accès au logement
- Santé / Accès à la santé
- Accès aux droits
- Accès au sport
- Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques
- Aide à la mobilité
- Aide à la parentalité / Garde d'enfants
- Appropriation des principes de la République et des usages de la société française
- Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme
- Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé
- Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs
- Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale
- Promotion et valorisation de la politique d'intégration

Calendrier prévisionnel de l'action :

Précisez ici la durée de l'action, la date de début et de fin de l'action et ses principaux jalons de déploiement.

De septembre à juin 2025

Territoire de déploiement :

Précisez ici si l'action a été déployée sur l'intégralité du territoire couvert par le CTAI ou sur une partie (le cas échéant, indiquez les communes concernées).

Metz

Porteur(s) de l'action :

Indiquer si l'action est portée par la collectivité/le CCAS ou s'il est prévu un appel projets ou un appel à manifestation d'intérêt ou si un porteur est pré-identifié.

Portage de l'action :

Collectivité signataire du CTAI CCAS Porteur associatif Autre (précisez) : La Cravate Solidaire

Modalités de sélection du/des opérateur(s) en charge du déploiement de l'action :

Appel à projets (AAP) Appel à manifestation d'intérêt (AMI) Conventonnement direct
 Autre (précisez) : Identifié dans le cadre du CTAI depuis son déploiement

Commentaires :

Partenaire(s) mobilisés dans le cadre de l'action :

France Travail OFII Opérateur AGIR CAF CPAM Conseil départemental Conseil régional
Autre collectivité signataire d'un CTAI (le cas échéant, précisez) :
 Université Services hospitaliers/médico-sociaux Chambres consulaires
 Autre (précisez) : Structures d'hébergement, centre socio-culturel, Mission locale

Commentaires :

Budget prévisionnel

Montant de la subvention demandée sur les crédits de l'action 12 du programme 104	9000
Montant des reliquats disponibles au titre de l'exécution n-1 (action 12 du P104) (si renouvellement contrat)	
Montant de la contribution de la collectivité	1000

dont financements directs	
dont contributions estimées en nature (mise à disposition d'ETP, moyens immobiliers, autres)	
Contributions prévisionnelles des autres financeurs	
dont programme 103	
dont programme 147	
dont programme 177	
dont autre programme budgétaire de l'État (le cas échéant, précisez)	
dont FAMI	
dont financements privés	
Coût total de l'action	10000
Coût unitaire moyen par bénéficiaire	

Commentaires :

Si contributions en nature, précisez lesquelles.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Cette partie doit être renseignée impérativement pour toute action inscrite dans un projet de CTAI. Dans ce cadre, il conviendra de renseigner tous les tableaux des indicateurs qui serviront à l'évaluation de l'action. Si nécessaire, insérez des tableaux supplémentaires avec d'autres indicateurs. Le modèle de tableau-indicateur à reprendre est le suivant :

	Objectif Valeur-cible
Nombre d'accompagnement	50
Nombre d'ateliers organisés	5
Nombre de partenaires ayant mobilisé le dispositif	10

Nombre total d'étrangers éligibles	50
---	-----------

9. Indicateurs relatifs au nombre de bénéficiaires (étrangers bénéficiaires et/ou acteurs de l'intégration)

1.9. Si l'action s'adresse à des étrangers primo-arrivants

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre total d'étrangers éligibles bénéficiaires de l'action	50
dont hommes	
dont femmes	
dont moins de 25 ans	
dont BPI	
dont BPI hommes	
dont BPI femmes	
dont BPI moins de 25 ans	
dont BPT	
dont autres publics hors EPA (<i>précisez le cas échéant la nature des publics et part des publics concernés sur la totalité de l'action</i>)	

Commentaires :

1.10. Si l'action s'adresse à des acteurs de l'intégration

	Objectif Valeurs-cibles
Identité des acteurs de l'intégration bénéficiaire de l'action	
Nombre d'acteurs de l'intégration bénéficiaires d'une action de formation	

Commentaires :

10. Indicateurs qualitatifs (par type d'action) :

Insérez uniquement les tableaux pour la/les thématique(s) concernée(s) par l'action.

Apprentissage du français (y compris à visée professionnelle)

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation dispensées (nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de participants assidus (nombre de participants dont le taux de présence aux séances de formation dispensées est égal ou supérieur à 80 % du nombre d'heures prévues dans leur parcours individuel de formation)	
	Objectif Valeurs-cibles

Nombre de participants ayant progressé d'au moins un niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) entre le début et la fin de la formation	
Nombre de participants ayant passé une certification à l'issue de la formation	

Commentaires :

Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Durée moyenne du parcours vers l'emploi (Exprimée en mois entre l'inscription du bénéficiaire dans le parcours et sa sortie)	

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de bénéficiaires en sortie positive à l'issue du parcours d'accompagnement vers l'emploi <i>Est considérée comme une sortie positive : une sortie en emploi quels qu'en soient la nature et le type ainsi qu'en formation pré-qualifiante / qualifiante / certifiante ou diplômante.</i>	
Nombre de bénéficiaires en formation professionnelle	
Nombre de bénéficiaires en emploi durable à l'issue du parcours <i>Un emploi durable correspond à tout contrat de plus de 6 mois quels qu'en soient la nature et le type.</i>	
Nombre de bénéficiaires en sortie positive 6 mois après leur sortie de parcours (Si ce suivi à 6 mois n'est pas réalisé, le préciser)	

Commentaires :

Accès au logement

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de ménages accompagnés vers le logement	
Durée moyenne des parcours d'accompagnement vers le logement dispensés sur cette action	
Nombre de ménages ayant pu accéder à un logement pérenne <i>Une sortie positive est une sortie en logement pérenne (logement public ou privé, résidence sociale, foyer de jeunes travailleurs) et non en hébergement.</i>	
Part sur la totalité des participants en situation de fin de parcours	

Commentaires :

Accès à la santé

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accompagnement dans l'accès au droit commun en matière de santé ou d'accès aux soins
- Accompagnement dans l'accès aux soins de santé mentale
- Prise en charge du psychotraumatisme
- Prise en charge du psychotraumatisme pour les personnes victimes de violences sexistes ou sexuelles
- Autres (préciser) :

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de consultations médicales pour des étrangers éligibles	
Nombre moyen de consultations médicales par participants	
Part des consultations médicales réalisées avec une prestation d'interprétariat (%)	

Commentaires :

Accès aux droits

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accès au droit commun (CPAM, CAF...)
- Aide administrative et juridique en droit des étrangers
- Accès aux droits pour les femmes victimes de violence
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation d'accompagnement consacrées aux bénéficiaires (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

Outils et méthodes utilisés	Description des outils
-----------------------------	------------------------

	et des méthodes

Commentaires :

Accès au sport

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements sportifs auxquels les bénéficiaires ont participé	
Intitulé indicateur	
Intitulé indicateur	

Commentaires :

Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements culturels et artistiques auxquels les bénéficiaires ont participé	

Commentaires :

Aide à la mobilité

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Formations générales à la mobilité (connaissance du territoire, utilisation des transports collectifs, utilisation de moyens de transports alternatifs, mobilité partagée)
- Formations spécifiques au code de la route
- Apprentissage du vocabulaire du code de la route et/ou de la conduite
- Accompagnement vers des solutions de mobilité alternatives à la conduite automobile
- Formations spécifiques à la conduite automobile
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le code de la route	
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le permis de conduire	

Commentaires :

Aide à la parentalité / Garde d'enfants

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de places en crèche / halte-garderie	

Nombre d'ateliers de sensibilisation	
---	--

Commentaires :

Appropriation des principes de la République et des usages de la société française

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Laïcité
- Égalité femmes-hommes
- Citoyenneté
- Parentalité
- Liens avec la société d'accueil (parrainage, mentorat...)
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation ou d'accompagnement dispensées (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

Outils et méthodes utilisés pour l'appropriation des principes de la République et les usages de la société française	Description des outils et des méthodes

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de binômes constitués (parrainage, mentorat)	

Commentaires :

Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation consacrées à la réduction de l'illectronisme (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	
	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'outils (tablette, etc.) mis à disposition individuellement des étrangers éligibles	

Commentaires :

Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé

Indicateurs de suivi de l'action

Insérer les tableaux-indicateurs relatifs aux différentes thématiques d'intervention du projet d'accompagnement comprenant différents dimensions (par exemple : apprentissage du français, accompagnement vers l'emploi, etc.). Indiquer en quoi cette action est complémentaire aux missions d'accompagnement de l'opérateur AGIR.

Commentaires :

- Nombre de personnes éligibles
- Nombre de partenaires identifiés
- Nombre d'entretiens positifs à la suite de l'accompagnement
- Nombre de CV réalisé
- Nombre d'ateliers collectifs menés
- Nombre d'entretiens individuels

Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'ateliers tenus et nombre d'heures de formation dispensées aux acteurs de l'intégration	

	Description des outils
Outils créés et/ou mis à disposition des professionnels	

Commentaires :

Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez tout indicateur pertinent.

Un coordonnateur du CTAI est-il recruté (ou le sera) ? Si oui, joignez la fiche de poste et précisez :

- la part d'ETPT mobilisée ;
- s'il s'agit d'un recrutement ou d'un agent déjà en poste dont les missions ont évolué ;
- ses missions principales et les actions conduites dans ce cadre.

	Objectif Valeur-cible
Intitulé indicateur	
Intitulé indicateur	

Contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI) De la Ville de Metz et son CCAS

Fiche-action n° 6 : Projet Passerelle-Pep LOR'EST

Axe n°2 : Améliorer la maîtrise de la langue française, l'accès à la formation et à l'emploi du publics CTAI

Informations générales

Description de l'action :

Décrire précisément l'action en indiquant le constat qui la motive, les besoins qu'elle vise à satisfaire, ses modalités de mise en œuvre, ainsi que les effets concrets qui en sont attendus sur les parcours d'intégration des bénéficiaires.

L'Ecole Passerelle a pour objectif de faire acquérir à des personnes en difficulté langagière un niveau de langue leur permettant une intégration linguistique, professionnelle, culturelle et institutionnelle.

Notre but est de permettre aux apprenants de comprendre la société française et d'agir dans leur société d'accueil, en leur donnant les clés linguistiques, professionnelles et culturelles.

L'Ecole Passerelle s'inscrit dans une démarche d'alignement pédagogique en veillant à assurer une cohérence entre les objectifs visés, les activités d'apprentissage et les modalités d'évaluation.

L'orientation didactique de notre démarche repose sur l'apprentissage par compétences et l'autonomisation des apprenants.

Notre pédagogie est active : nous positionnons les apprenants au centre de leur apprentissage, ils sont les acteurs de leur apprentissage, qui est lui-même adapté à leurs besoins.

Enfin, notre pédagogie s'inscrit dans le contexte social et professionnel, elle est construite sur les bases méthodologiques de l'approche actionnelle (tâche) et communicative.

Objectifs généraux :

- Proposer un dispositif spécifiquement pensé pour accompagner les personnes vers une intégration globale.
- Amener les personnes en difficultés langagières vers la réussite de leur insertion socio-culturelle et socio-professionnelle.
- Donner aux apprenants les compétences nécessaires pour une intégration linguistique, professionnelle, culturelle et institutionnelle.
- Orienter, conseiller les apprenants tout au long de leur parcours, avec l'objectif d'une inclusion sociale optimale.
- Autonomiser les apprenants, en les considérant comme des acteurs ayant vocation à agir dans leur société d'accueil.
- Créer du lien entre les entreprises, les apprenants et les partenaires.

Objectifs opérationnels

-Perfectionner le niveau de français et donner aux apprenants les codes de la société française dans l'optique de l'intégration : Le FLI, Français Langue d'Intégration, désigne l'enseignement d'un français orienté avant tout sur l'inclusion de l'apprenant dans sa société d'accueil, la France. L'objectif du FLI est fondamentalement inclusif et pragmatique. Plus qu'un enseignement théorique de la langue, le FLI est un enseignement pratique, directement transposable dans les interactions avec la société française, ses institutions et sa culture.

-Donner aux apprenants les compétences nécessaires pour intégrer le monde du travail : Le FOP, Français à Objectif Professionnel, axe l'enseignement du français sur les besoins langagiers au travail.

Les objectifs du FOP consistent à transmettre aux apprenants les codes du monde du travail en France, le savoir-être en entreprise et les besoins lexicaux liés aux futurs métiers des apprenants. Tout comme le

FLI, il est pragmatique dans le sens où il cible les actes langagiers indispensables à l'inclusion, ici, professionnelle.

- Proposer des stages en entreprise, en lien avec les besoins des apprenants pour parfaire leurs compétences langagières et socio-professionnelles.
- Permettre aux entreprises de former et d'embaucher un apprenant, dans les métiers dits « en tension »
- Proposer, au besoin, des solutions d'hébergement et d'accompagnement social.
- Tester chaque apprenant pour diagnostiquer ses besoins.
- Proposer un enseignement adapté au niveau de l'apprenant, en lien avec son projet professionnel
- Revenir après chaque stage en appui sur les apprentissages et sur les notions manquantes pour envisager une embauche
- Faire le lien avec les partenaires pour assurer une bonne évaluation des apprenants
- Evaluer régulièrement la progression des apprenants.

Thématique(s) de l'action :

Cocher la/les thématique(s) relatives à l'action.

- Apprentissage du français
- Apprentissage du français à visée professionnelle
- Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle
- Accès au logement
- Santé / Accès à la santé
- Accès aux droits
- Accès au sport
- Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques
- Aide à la mobilité
- Aide à la parentalité / Garde d'enfants
- Appropriation des principes de la République et des usages de la société française
- Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme
- Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé
- Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs
- Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale
- Promotion et valorisation de la politique d'intégration

Calendrier prévisionnel de l'action :

Précisez ici la durée de l'action, la date de début et de fin de l'action et ses principaux jalons de déploiement.

De septembre 2024 à juin 2025

Territoire de déploiement :

Précisez ici si l'action a été déployée sur l'intégralité du territoire couvert par le CTAI ou sur une partie (le cas échéant, indiquez les communes concernées).

Metz

Porteur(s) de l'action :

Indiquer si l'action est portée par la collectivité/le CCAS ou s'il est prévu un appel projets ou un appel à manifestation d'intérêt ou si un porteur est pré-identifié.

Portage de l'action :

- Collectivité signataire du CTAI CCAS Porteur associatif Autre (précisez) : PEP LOR'EST

Modalités de sélection du/des opérateur(s) en charge du déploiement de l'action :

- Appel à projets (AAP) Appel à manifestation d'intérêt (AMI) Conventonnement direct
 Autre (précisez) : Acteur identifié et participatif au CTAI depuis son déploiement

Commentaires :

Partenaire(s) mobilisés dans le cadre de l'action :

- France Travail OFII Opérateur AGIR CAF CPAM Conseil départemental Conseil régional
Autre collectivité signataire d'un CTAI (le cas échéant, précisez) :
 Université Services hospitaliers/médico-sociaux Chambres consulaires
 Autre (précisez) : Centre socio-culturel, Politique de Ville

Commentaires :

Budget prévisionnel

Montant de la subvention demandée sur les crédits de l'action 12 du programme 104	29537
Montant des reliquats disponibles au titre de l'exécution n-1 (action 12 du P104) (si renouvellement contrat)	
Montant de la contribution de la collectivité	1463
<i>dont financements directs</i>	
<i>dont contributions estimées en nature (mise à disposition d'ETP, moyens immobiliers, autres)</i>	
Contributions prévisionnelles des autres financeurs	
<i>dont programme 103</i>	
<i>dont programme 147</i>	
<i>dont programme 177</i>	
<i>dont autre programme budgétaire de l'État (le cas échéant, précisez)</i>	
<i>dont FAMI</i>	
<i>dont financements privés</i>	

Coût total de l'action	31000
Coût unitaire moyen par bénéficiaire	

Commentaires :

Si contributions en nature, précisez lesquelles.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Cette partie doit être renseignée impérativement pour toute action inscrite dans un projet de CTAI. Dans ce cadre, il conviendra de renseigner tous les tableaux des indicateurs qui serviront à l'évaluation de l'action. Si nécessaire, insérez des tableaux supplémentaires avec d'autres indicateurs.

Le modèle de tableau-indicateur à reprendre est le suivant :

	Objectif Valeur-cible
Nombre d'étrangers éligibles	50
Nombres de partenaires mobilisés	15
Nombre d'ateliers	15
Nombre d'heures de formation	400
Nombre de passage à la certification	40

11. Indicateurs relatifs au nombre de bénéficiaires (étrangers bénéficiaires et/ou acteurs de l'intégration)

1.11. Si l'action s'adresse à des étrangers primo-arrivants

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre total d'étrangers éligibles bénéficiaires de l'action	50
dont hommes	
dont femmes	
dont moins de 25 ans	
dont BPI	
dont BPI hommes	

	dont BPI femmes	
	dont BPI moins de 25 ans	
dont BPT		
dont autres publics hors EPA (<i>précisez le cas échéant la nature des publics et part des publics concernés sur la totalité de l'action</i>)		

Commentaires :

1.12. Si l'action s'adresse à des acteurs de l'intégration

	Objectif Valeurs-cibles
Identité des acteurs de l'intégration bénéficiaire de l'action	
Nombre d'acteurs de l'intégration bénéficiaires d'une action de formation	

Commentaires :

12. Indicateurs qualitatifs (par type d'action) :

Insérez uniquement les tableaux pour la/les thématique(s) concernée(s) par l'action.

Apprentissage du français (y compris à visée professionnelle)

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation dispensées (nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	400
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de participants assidus (nombre de participants dont le taux de présence aux séances de formation dispensées est égal ou supérieur à 80 % du nombre d'heures prévues dans leur parcours individuel de formation)	50
	Objectif Valeurs-cibles

Nombre de participants ayant progressé d'au moins un niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) entre le début et la fin de la formation	40
Nombre de participants ayant passé une certification à l'issue de la formation	40

Commentaires :

Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Durée moyenne du parcours vers l'emploi (Exprimée en mois entre l'inscription du bénéficiaire dans le parcours et sa sortie)	

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de bénéficiaires en sortie positive à l'issue du parcours d'accompagnement vers l'emploi <i>Est considérée comme une sortie positive : une sortie en emploi quels qu'en soient la nature et le type ainsi qu'en formation pré-qualifiante / qualifiante / certifiante ou diplômante.</i>	
Nombre de bénéficiaires en formation professionnelle	
Nombre de bénéficiaires en emploi durable à l'issue du parcours <i>Un emploi durable correspond à tout contrat de plus de 6 mois quels qu'en soient la nature et le type.</i>	
Nombre de bénéficiaires en sortie positive 6 mois après leur sortie de parcours <i>(Si ce suivi à 6 mois n'est pas réalisé, le préciser)</i>	

Commentaires :

Accès au logement

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de ménages accompagnés vers le logement	
Durée moyenne des parcours d'accompagnement vers le logement dispensé sur cette action	
Nombre de ménages ayant pu accéder à un logement pérenne <i>Une sortie positive est une sortie en logement pérenne (logement public ou privé, résidence sociale, foyer de jeunes travailleurs) et non en hébergement.</i>	
Part sur la totalité des participants en situation de fin de parcours	

Commentaires :

Accès à la santé

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accompagnement dans l'accès au droit commun en matière de santé ou d'accès aux soins
- Accompagnement dans l'accès aux soins de santé mentale
- Prise en charge du psychotraumatisme
- Prise en charge du psychotraumatisme pour les personnes victimes de violences sexistes ou sexuelles
- Autres (préciser) :

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de consultations médicales pour des étrangers éligibles	
Nombre moyen de consultations médicales par participants	
Part des consultations médicales réalisées avec une prestation d'interprétariat (%)	

Commentaires :

Accès aux droits

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accès au droit commun (CPAM, CAF...)
- Aide administrative et juridique en droit des étrangers
- Accès aux droits pour les femmes victimes de violence
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation d'accompagnement consacrées aux bénéficiaires (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

Outils et méthodes utilisés	Description des outils et des méthodes

Commentaires :

Accès au sport

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements sportifs auxquels les bénéficiaires ont participé	
Intitulé indicateur	
Intitulé indicateur	

Commentaires :

Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements culturels et artistiques auxquels les bénéficiaires ont participé	

Commentaires :

Aide à la mobilité

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Formations générales à la mobilité (connaissance du territoire, utilisation des transports collectifs, utilisation

de moyens de transports alternatifs, mobilité partagée)

- Formations spécifiques au code de la route
- Apprentissage du vocabulaire du code de la route et/ou de la conduite
- Accompagnement vers des solutions de mobilité alternatives à la conduite automobile
- Formations spécifiques à la conduite automobile
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le code de la route	
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le permis de conduire	

Commentaires :

Aide à la parentalité / Garde d'enfants

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de places en crèche / halte-garderie	
Nombre d'ateliers de sensibilisation	

Commentaires :

Appropriation des principes de la République et des usages de la société française

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Laïcité
- Égalité femmes-hommes
- Citoyenneté
- Parentalité
- Liens avec la société d'accueil (parrainage, mentorat...)
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation ou d'accompagnement dispensées (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heure dispensé à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	100

Outils et méthodes utilisés pour l'appropriation des principes de la République et les usages de la société française	Description des outils et des méthodes
Sera aborder les thématiques culturelles fortes, telles que la laïcité, les droits, les libertés, l'égalité femmes-hommes...) à travers le prisme de l'interculturalité, du pluralisme et de l'altérité. Nous pensons que seule une bonne compréhension de ces principes peut conduire à leur acceptation et à leur adhésion.	

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de binômes constitués (parrainage, mentorat)	

Commentaires :

- Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif <i>Valeurs-cibles</i>
Nombre d'heures de formation consacrées à la réduction de l'illectronisme (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

	Objectif <i>Valeurs-cibles</i>
Nombre d'outils (tablette, etc.) mis à disposition individuellement des étrangers éligibles	

Commentaires :

Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé

Indicateurs de suivi de l'action

Insérer les tableaux-indicateurs relatifs aux différentes thématiques d'intervention du projet d'accompagnement comprenant différents dimensions (par exemple : apprentissage du français, accompagnement vers l'emploi, etc.). Indiquer en quoi cette action est complémentaire aux missions d'accompagnement de l'opérateur AGIR.

Commentaires :

Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'ateliers tenus et nombre d'heures de formation dispensées aux acteurs de l'intégration	

	Description des outils
Outils créés et/ou mis à disposition des professionnels	

Commentaires :

Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez tout indicateur pertinent.

Un coordonnateur du CTAI est-il recruté (ou le sera) ? Si oui, joignez la fiche de poste et précisez :

- la part d'ETPT mobilisée ;
- s'il s'agit d'un recrutement ou d'un agent déjà en poste dont les missions ont évolué ;
- ses missions principales et les actions conduites dans ce cadre.

--

	Objectif Valeur-cible
Intitulé indicateur	
Intitulé indicateur	

Contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI) De la Ville de Metz et son CCAS

Fiche-action n° 7 : Organisation d'un JOB DATING par le CREPI

Axe n°2 : Améliorer la maîtrise de la langue française, l'accès à la formation et à l'emploi des publics CTAI

Informations générales

Description de l'action :

Décrire précisément l'action en indiquant le constat qui la motive, les besoins qu'elle vise à satisfaire, ses modalités de mise en œuvre, ainsi que les effets concrets qui en sont attendus sur les parcours d'intégration des bénéficiaires.

Le CREPI Est (Club Régional d'Entreprises Partenaires de l'Insertion) met en place des actions innovantes pour permettre au public le plus éloigné de s'insérer dans l'emploi. Il est identifié et possède un réseau d'entreprises de tout secteur d'activité ayant des offres d'emploi à pourvoir (stage, contrats intérimaires, CDD, CDI, contrat pro, alternance...).

Par la mise en place d'un job dating sportif « le Challenge emploi », précédemment financé dans le cadre du CTAI avec Metz Emploi Insertion, Il fédère les acteurs économiques et permet leur visibilité et accompagne les publics à la mise en relation par le biais du sport entre employeurs et futurs employés.

Il conviendra de renouveler leur action pour mobiliser les bénéficiaires et les employeurs. Il sensibilisera les employeurs aux caractéristiques de publics CTAI.

Thématique(s) de l'action :

Cocher la/les thématique(s) relatives à l'action.

- Apprentissage du français
- Apprentissage du français à visée professionnelle
- Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle
- Accès au logement
- Santé / Accès à la santé
- Accès aux droits
- Accès au sport
- Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques
- Aide à la mobilité
- Aide à la parentalité / Garde d'enfants
- Appropriation des principes de la République et des usages de la société française
- Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme
- Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé
- Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs
- Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale
- Promotion et valorisation de la politique d'intégration

Calendrier prévisionnel de l'action :

Précisez ici la durée de l'action, la date de début et de fin de l'action et ses principaux jalons de déploiement.

Dernier semestre 2024

Territoire de déploiement :

Précisez ici si l'action a été déployée sur l'intégralité du territoire couvert par le CTAI ou sur une partie (le cas échéant, indiquez les communes concernées).

Metz

Porteur(s) de l'action :

Indiquer si l'action est portée par la collectivité/le CCAS ou s'il est prévu un appel projets ou un appel à manifestation d'intérêt ou si un porteur est pré-identifié.

Portage de l'action :

Collectivité signataire du CTAI CCAS Porteur associatif Autre (précisez) : CREPI

Modalités de sélection du/des opérateur(s) en charge du déploiement de l'action :

Appel à projets (AAP) Appel à manifestation d'intérêt (AMI) Conventonnement direct
 Autre (précisez) : Identifié dans le cadre du CTAI

Commentaires :

Partenaire(s) mobilisés dans le cadre de l'action :

France Travail OFII Opérateur AGIR CAF CPAM Conseil départemental Conseil régional
Autre collectivité signataire d'un CTAI (le cas échéant, précisez) :
 Université Services hospitaliers/médico-sociaux Chambres consulaires
 Autre (précisez) : Structures d'hébergements, Mission locale, Metz Emploi Insertion

Commentaires :

Budget prévisionnel

Montant de la subvention demandée sur les crédits de l'action 12 du programme 104	5000
Montant des reliquats disponibles au titre de l'exécution n-1 (action 12 du P104) (si renouvellement contrat)	
Montant de la contribution de la collectivité	2500

<i>dont financements directs</i>	
<i>dont contributions estimées en nature (mise à disposition d'ETP, moyens immobiliers, autres)</i>	
Contributions prévisionnelles des autres financeurs	
<i>dont programme 103</i>	
<i>dont programme 147</i>	
<i>dont programme 177</i>	
<i>dont autre programme budgétaire de l'État (le cas échéant, précisez)</i>	
<i>dont FAMI</i>	
<i>dont financements privés</i>	
Coût total de l'action	7500
Coût unitaire moyen par bénéficiaire	

Commentaires :

Si contributions en nature, précisez lesquelles.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Cette partie doit être renseignée impérativement pour toute action inscrite dans un projet de CTAI. Dans ce cadre, il conviendra de renseigner tous les tableaux des indicateurs qui serviront à l'évaluation de l'action. Si nécessaire, insérez des tableaux supplémentaires avec d'autres indicateurs. Le modèle de tableau-indicateur à reprendre est le suivant :

	Objectif Valeur-cible
Nombre d'employeurs mobilisés	15
Nombre de bénéficiaires	40
Nombre de structures mobilisées pour orienter le publics	10

Nombre d'entretiens établis	40
Nombres d'embauche par type de contrat	5

13. Indicateurs relatifs au nombre de bénéficiaires (étrangers bénéficiaires et/ou acteurs de l'intégration)

1.13. Si l'action s'adresse à des étrangers primo-arrivants

	Objectif <i>Valeurs-cibles</i>
Nombre total d'étrangers éligibles bénéficiaires de l'action	40
dont hommes	
dont femmes	
dont moins de 25 ans	
dont BPI	
dont BPI hommes	
dont BPI femmes	
dont BPI moins de 25 ans	
dont BPT	
dont autres publics hors EPA (<i>précisez le cas échéant la nature des publics et part des publics concernés sur la totalité de l'action</i>)	

Commentaires :

1.14. Si l'action s'adresse à des acteurs de l'intégration

	Objectif Valeurs-cibles
Identité des acteurs de l'intégration bénéficiaire de l'action	
Nombre d'acteurs de l'intégration bénéficiaires d'une action de formation	

Commentaires :

14. Indicateurs qualitatifs (par type d'action) :

Insérez uniquement les tableaux pour la/les thématique(s) concernée(s) par l'action.

Apprentissage du français (y compris à visée professionnelle)

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation dispensées (nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de participants assidus (nombre de participants dont le taux de présence aux séances de formation dispensées est égal ou supérieur à 80 % du nombre d'heures prévues dans leur parcours individuel de formation)	
	Objectif Valeurs-cibles

Nombre de participants ayant progressé d'au moins un niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) entre le début et la fin de la formation	
Nombre de participants ayant passé une certification à l'issue de la formation	

Commentaires :

Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Durée moyenne du parcours vers l'emploi (Exprimée en mois entre l'inscription du bénéficiaire dans le parcours et sa sortie)	

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de bénéficiaires en sortie positive à l'issue du parcours d'accompagnement vers l'emploi <i>Est considérée comme une sortie positive : une sortie en emploi quels qu'en soient la nature et le type ainsi qu'en formation pré-qualifiante / qualifiante / certifiante ou diplômante.</i>	
Nombre de bénéficiaires en formation professionnelle	
Nombre de bénéficiaires en emploi durable à l'issue du parcours <i>Un emploi durable correspond à tout contrat de plus de 6 mois quels qu'en soient la nature et le type.</i>	
Nombre de bénéficiaires en sortie positive 6 mois après leur sortie de parcours <i>(Si ce suivi à 6 mois n'est pas réalisé, le préciser)</i>	

Commentaires :

Accès au logement

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de ménages accompagnés vers le logement	
Durée moyenne des parcours d'accompagnement vers le logement dispensés sur cette action	
Nombre de ménages ayant pu accéder à un logement pérenne <i>Une sortie positive est une sortie en logement pérenne (logement public ou privé, résidence sociale, foyer de jeunes travailleurs) et non en hébergement.</i>	
Part sur la totalité des participants en situation de fin de parcours	

Commentaires :

Accès à la santé

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accompagnement dans l'accès au droit commun en matière de santé ou d'accès aux soins
- Accompagnement dans l'accès aux soins de santé mentale
- Prise en charge du psychotraumatisme
- Prise en charge du psychotraumatisme pour les personnes victimes de violences sexistes ou sexuelles
- Autres (préciser) :

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de consultations médicales pour des étrangers éligibles	
Nombre moyen de consultations médicales par participants	
Part des consultations médicales réalisées avec une prestation d'interprétariat (%)	

Commentaires :

Accès aux droits

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accès au droit commun (CPAM, CAF...)
- Aide administrative et juridique en droit des étrangers
- Accès aux droits pour les femmes victimes de violence
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation d'accompagnement consacrées aux bénéficiaires (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

Outils et méthodes utilisés	Description des outils et des méthodes

--	--

Commentaires :

--

Accès au sport

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements sportifs auxquels les bénéficiaires ont participé	
Intitulé indicateur	
Intitulé indicateur	

Commentaires :

--

Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements culturels et artistiques auxquels les bénéficiaires ont participé	

Commentaires :

--

Aide à la mobilité

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Formations générales à la mobilité (connaissance du territoire, utilisation des transports collectifs, utilisation de moyens de transports alternatifs, mobilité partagée)
- Formations spécifiques au code de la route
- Apprentissage du vocabulaire du code de la route et/ou de la conduite
- Accompagnement vers des solutions de mobilité alternatives à la conduite automobile
- Formations spécifiques à la conduite automobile
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le code de la route	
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le permis de conduire	

Commentaires :

Aide à la parentalité / Garde d'enfants

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de places en crèche / halte-garderie	
Nombre d'ateliers de sensibilisation	

Commentaires :

Appropriation des principes de la République et des usages de la société française

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Laïcité
- Égalité femmes-hommes
- Citoyenneté
- Parentalité
- Liens avec la société d'accueil (parrainage, mentorat...)
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation ou d'accompagnement dispensées (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

Outils et méthodes utilisés pour l'appropriation des principes de la République et les usages de la société française	Description des outils et des méthodes

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de binômes constitués (parrainage, mentorat)	

Commentaires :

Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation consacrées à la réduction de l'illectronisme (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	
	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'outils (tablette, etc.) mis à disposition individuellement des étrangers éligibles	

Commentaires :

Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé

Indicateurs de suivi de l'action

Insérer les tableaux-indicateurs relatifs aux différentes thématiques d'intervention du projet d'accompagnement comprenant différents dimensions (par exemple : apprentissage du français, accompagnement vers l'emploi, etc.). Indiquer en quoi cette action est complémentaire aux missions d'accompagnement de l'opérateur AGIR.

Commentaires :

- Nombre d'entretien établis lors de l'événement
- Nombre d'entretiens établis hors événement
- Identité Nombre d'employeurs mobilisés
- Identité et nombre des structures mobilisées
- Nombre d'embauche par contrat et secteur d'activité

Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'ateliers tenus et nombre d'heures de formation dispensées aux acteurs de l'intégration	

	Description des outils
Outils créés et/ou mis à disposition des professionnels	

Commentaires :

Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez tout indicateur pertinent.

Un coordonnateur du CTAI est-il recruté (ou le sera) ? Si oui, joignez la fiche de poste et précisez :

- la part d'ETPT mobilisée ;
- s'il s'agit d'un recrutement ou d'un agent déjà en poste dont les missions ont évolué ;
- ses missions principales et les actions conduites dans ce cadre.

	Objectif Valeur-cible
Intitulé indicateur	
Intitulé indicateur	

Contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI) De la ville de Metz et son CCAS

Fiche-action n° 8 : Formation des professionnels acteurs de l'intégration et bénévoles

Axe n° 3 : Améliorer l'accès aux droits par des actions novatrices et des structures référentes

Informations générales

Description de l'action :

Décrire précisément l'action en indiquant le constat qui la motive, les besoins qu'elle vise à satisfaire, ses modalités de mise en œuvre, ainsi que les effets concrets qui en sont attendus sur les parcours d'intégration des bénéficiaires.

Depuis le déploiement du CTAI le 14 décembre 2022, une forte demande des acteurs de l'intégration (associations, entreprises, employeurs et bénévoles) ont émis le souhait de se former davantage sur le sujet de l'intégration.

Lors de l'approfondissement du diagnostic sur la thématique parentalité, deux formations à l'égard des professionnels de la petite enfance et de l'intégration ont été mises en place. Une forte mobilisation des collaborateurs s'est réunie, créant ainsi une liste d'attente.

Lors des formations au sujet de l'accès aux droits des étrangers, il a été également demandé par les structures d'hébergements, le FJT, les services de la ville, les missions locales, le PAEJ etc... de renouveler ce type d'action.

Concernant les bénévoles, ils ont pu bénéficier de modules (apprentissage et outils à disposition) concernant l'enseignement par rapport à l'alphabétisation.

Afin de mieux coordonner et de rendre le travail efficace et utile, il est essentiel de maintenir la formation des acteurs de l'intégration.

Il s'agit également de permettre au réseau de se rencontrer, d'échanger et de se mettre en lien pour agir dans le même sens.

Il est prévu de mettre en place une quarantaine de sessions de formations au sujet de l'ensemble des thématiques présentes dans le CTAI (parentalité, emploi, accès au droit, le numérique, le FLE, l'interculturalité, le logement et la santé...)

Thématique(s) de l'action :

Cocher la/les thématique(s) relatives à l'action.

- Apprentissage du français
- Apprentissage du français à visée professionnelle
- Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle
- Accès au logement
- Santé / Accès à la santé
- Accès aux droits
- Accès au sport
- Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques
- Aide à la mobilité

- Aide à la parentalité / Garde d'enfants
- Appropriation des principes de la République et des usages de la société française
- Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme
- Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé
- Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs
- Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale
- Promotion et valorisation de la politique d'intégration

Calendrier prévisionnel de l'action :

Précisez ici la durée de l'action, la date de début et de fin de l'action et ses principaux jalons de déploiement.

De septembre à juin 2025

Territoire de déploiement :

Précisez ici si l'action a été déployée sur l'intégralité du territoire couvert par le CTAI ou sur une partie (le cas échéant, indiquez les communes concernées).

Metz

Porteur(s) de l'action :

Indiquer si l'action est portée par la collectivité/le CCAS ou s'il est prévu un appel projets ou un appel à manifestation d'intérêt ou si un porteur est pré-identifié.

Portage de l'action :

- Collectivité signataire du CTAI CCAS Porteur associatif Autre (précisez) :

Modalités de sélection du/des opérateur(s) en charge du déploiement de l'action :

- Appel à projets (AAP) Appel à manifestation d'intérêt (AMI) Conventonnement direct
 Autre (précisez) :

Commentaires :

Les prestataires de formation seront choisis en fonction du thème.

Partenaire(s) mobilisés dans le cadre de l'action :

- France Travail OFII Opérateur AGIR CAF CPAM Conseil départemental Conseil régional Autre collectivité signataire d'un CTAI (le cas échéant, précisez) :
 Université Services hospitaliers/médico-sociaux Chambres consulaires
 Autre (précisez) : Structures d'hébergements, Mission locale, Services de la Ville et de la Métropole, bénévoles, bailleurs...

Commentaires :

D'autres partenaires peuvent s'ajouter selon le thème

Budget prévisionnel

Montant de la subvention demandée sur les crédits de l'action 12 du programme 104	40000
Montant des reliquats disponibles au titre de l'exécution n-1 (action 12 du P104) (si renouvellement contrat)	
Montant de la contribution de la collectivité	5000
<i>dont financements directs</i>	
<i>dont contributions estimées en nature (mise à disposition d'ETP, moyens immobiliers, autres)</i>	
Contributions prévisionnelles des autres financeurs	
<i>dont programme 103</i>	
<i>dont programme 147</i>	
<i>dont programme 177</i>	
<i>dont autre programme budgétaire de l'État (le cas échéant, précisez)</i>	
<i>dont FAMI</i>	
<i>dont financements privés</i>	
Coût total de l'action	45000
Coût unitaire moyen par bénéficiaire	

Commentaires :

Si contributions en nature, précisez lesquelles.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Cette partie doit être renseignée impérativement pour toute action inscrite dans un projet de CTAI. Dans ce cadre, il conviendra de renseigner tous les tableaux des indicateurs qui serviront à l'évaluation de l'action. Si nécessaire, insérez des tableaux supplémentaires avec d'autres indicateurs.

Le modèle de tableau-indicateur à reprendre est le suivant :

	Objectif Valeur-cible
Nombre de professionnels formés	750
Nombres de thématiques abordées	12
Création des outils de communication	3

Moyens de communication	3
Nombre de structures impliquées	20
Nombre de bénévoles présents	50

15. Indicateurs relatifs au nombre de bénéficiaires (étrangers bénéficiaires et/ou acteurs de l'intégration)

1.15. Si l'action s'adresse à des étrangers primo-arrivants

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre total d'étrangers éligibles bénéficiaires de l'action	
dont hommes	
dont femmes	
dont moins de 25 ans	
dont BPI	
dont BPI hommes	
dont BPI femmes	
dont BPI moins de 25 ans	
dont BPT	
dont autres publics hors EPA (précisez le cas échéant la nature des publics et part des publics concernés sur la totalité de l'action)	

Commentaires :

1.16. Si l'action s'adresse à des acteurs de l'intégration

	Objectif Valeurs-cibles
Identité des acteurs de l'intégration bénéficiaire de l'action	<i>Structures d'hébergements, AGIR, ARS, CCAS, le département, la région, tous les services de la ville et de la métropole, universitaires, OFII, CPAM, CAF, Education nationale, Mission locale, CLAJJ</i>
Nombre d'acteurs de l'intégration bénéficiaires d'une action de formation	750

Commentaires :

16. Indicateurs qualitatifs (par type d'action) :

Insérez uniquement les tableaux pour la/les thématique(s) concernée(s) par l'action.

Apprentissage du français (y compris à visée professionnelle)

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation dispensées (nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heures dispensée à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	
	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de participants assidus	

(nombre de participants dont le taux de présence aux séances de formation dispensées est égal ou supérieur à 80 % du nombre d'heures prévues dans leur parcours individuel de formation)	
	Objectif <i>Valeurs-cibles</i>
Nombre de participants ayant progressé d'au moins un niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) entre le début et la fin de la formation	
Nombre de participants ayant passé une certification à l'issue de la formation	

Commentaires :

Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif <i>Valeurs-cibles</i>
Durée moyenne du parcours vers l'emploi (Exprimée en mois entre l'inscription du bénéficiaire dans le parcours et sa sortie)	

	Objectif <i>Valeurs-cibles</i>
Nombre de bénéficiaires en sortie positive à l'issue du parcours d'accompagnement vers l'emploi <i>Est considérée comme une sortie positive : une sortie en emploi quels qu'en soient la nature et le type ainsi qu'en formation pré-qualifiante / qualifiante / certifiante ou diplômante.</i>	
Nombre de bénéficiaires en formation professionnelle	
Nombre de bénéficiaires en emploi durable à l'issue du parcours <i>Un emploi durable correspond à tout contrat de plus de 6 mois quels qu'en soient la nature et le type.</i>	
Nombre de bénéficiaires en sortie positive 6 mois après leur sortie de parcours (Si ce suivi à 6 mois n'est pas réalisé, le préciser)	

Commentaires :

Accès au logement

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de ménages accompagnés vers le logement	
Durée moyenne des parcours d'accompagnement vers le logement dispensés sur cette action	
Nombre de ménages ayant pu accéder à un logement pérenne <i>Une sortie positive est une sortie en logement pérenne (logement public ou privé, résidence sociale, foyer de jeunes travailleurs) et non en hébergement.</i>	
Part sur la totalité des participants en situation de fin de parcours	

Commentaires :

Accès à la santé

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accompagnement dans l'accès au droit commun en matière de santé ou d'accès aux soins
- Accompagnement dans l'accès aux soins de santé mentale
- Prise en charge du psychotraumatisme
- Prise en charge du psychotraumatisme pour les personnes victimes de violences sexistes ou sexuelles
- Autres (préciser) :

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de consultations médicales pour des étrangers éligibles	
Nombre moyen de consultations médicales par participants	
Part des consultations médicales réalisées avec une prestation d'interprétariat (%)	

Commentaires :

Accès aux droits

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accès au droit commun (CPAM, CAF...)
- Aide administrative et juridique en droit des étrangers
- Accès aux droits pour les femmes victimes de violence
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation d'accompagnement consacrées aux bénéficiaires (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

Outils et méthodes utilisés	Description des outils et des méthodes

--	--

Commentaires :

--

Accès au sport

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements sportifs auxquels les bénéficiaires ont participé	
Intitulé indicateur	
Intitulé indicateur	

Commentaires :

--

Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements culturels et artistiques auxquels les bénéficiaires ont participé	

Commentaires :

--

Aide à la mobilité

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Formations générales à la mobilité (connaissance du territoire, utilisation des transports collectifs, utilisation de moyens de transports alternatifs, mobilité partagée)
- Formations spécifiques au code de la route
- Apprentissage du vocabulaire du code de la route et/ou de la conduite
- Accompagnement vers des solutions de mobilité alternatives à la conduite automobile
- Formations spécifiques à la conduite automobile
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le code de la route	
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le permis de conduire	

Commentaires :

Aide à la parentalité / Garde d'enfants

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de places en crèche / halte-garderie	
Nombre d'ateliers de sensibilisation	

Commentaires :

Appropriation des principes de la République et des usages de la société française

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Laïcité
- Égalité femmes-hommes
- Citoyenneté
- Parentalité
- Liens avec la société d'accueil (parrainage, mentorat...)
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation ou d'accompagnement dispensées (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heure dispensé à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

Outils et méthodes utilisés pour l'appropriation des principes de la République et les usages de la société française	Description des outils et des méthodes

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de binômes constitués (parrainage, mentorat)	

Commentaires :

Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation consacrées à la réduction de l'illectronisme (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'outils (tablette, etc.) mis à disposition individuellement des étrangers éligibles	

Commentaires :

Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé

Indicateurs de suivi de l'action

Insérer les tableaux-indicateurs relatifs aux différentes thématiques d'intervention du projet d'accompagnement comprenant différents dimensions (par exemple : apprentissage du français, accompagnement vers l'emploi, etc.). Indiquer en quoi cette action est complémentaire aux missions d'accompagnement de l'opérateur AGIR.

Commentaires :

Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'ateliers tenus et nombre d'heures de formation dispensées aux acteurs de l'intégration	40 formations soit environ 320 heures
	Description des outils
Outils créés et/ou mis à disposition des professionnels	3

Commentaires :

Catalogue de formation du CTAI, Création des liens de suivi des inscriptions et des modalités, formulaire d'inscription et d'évaluation

Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez tout indicateur pertinent.

Un coordonnateur du CTAI est-il recruté (ou le sera) ? Si oui, joignez la fiche de poste et précisez :

- la part d'ETPT mobilisée ;
- s'il s'agit d'un recrutement ou d'un agent déjà en poste dont les missions ont évolué ;
- ses missions principales et les actions conduites dans ce cadre.

Permet d'élargir le réseau du CTAI, et de fédérer les acteurs de l'intégration

	Objectif Valeur-cible
Intitulé indicateur	
Intitulé indicateur	

Contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI) De la Ville de Metz et son CCAS

Fiche-action n° 9 : Recherche action portant sur la détection et la prise en compte des impacts psychosociaux de la migration sur le territoire messin

Axe n°4 : Améliorer la connaissance des besoins de santé du public CTAI, leur accès aux soins et aux droits de la santé

Informations générales

Description de l'action :

Décrire précisément l'action en indiquant le constat qui la motive, les besoins qu'elle vise à satisfaire, ses modalités de mise en œuvre, ainsi que les effets concrets qui en sont attendus sur les parcours d'intégration des bénéficiaires.

Depuis le déploiement du CTAI, une première phase de concertation avec les acteurs de la santé et de la santé mentale a été animée afin de les sensibiliser et de les intégrer sur la recherche-action.

Dans un second temps, le Centre Pierre Janet à Metz a été identifié pour être le porteur d'une telle étude en concertation avec le Centre hospitalier de Mercy.

Le CTAI a permis le recrutement d'un chargé de mission pour élaborer cette recherche.

Le projet prévoit trois objectifs fondamentaux et comptabilise une centaine de BPI, BPT, Primo-arrivants et demandeurs d'asile pour répondre aux objectifs :

Objectif n°1 - Promouvoir auprès des travailleurs sociaux et de tous les professionnels en charge des réfugiés et des migrants une meilleure connaissance de leur santé mentale tout en tenant compte de leurs contextes culturels et culturels.

L'objectif est de développer une formation à destination des professionnels en charge des migrants afin de les sensibiliser et de les former à l'identification de la souffrance psychique de la population qu'ils ont en charge.

Plusieurs éléments sont à mettre en avant pour justifier une telle démarche :

- Un manque de connaissance des professionnels en matière d'identification et de reconnaissance pour la prise en charge des problèmes de santé mentale.
- Un délai plus important de la part des migrants pour exprimer leur état de santé mentale.
- Un manque de suivi régulier.
- La somatisation des troubles mentaux. Page 3 sur 7
- La présence d'un grand nombre de problèmes somatiques et sociaux en plus des troubles psychiatriques entraînant une augmentation de la durée de consultation.
- Les barrières linguistiques et culturelles.
- Le manque de possibilités thérapeutiques.

Objectif n°2 - Former les travailleurs sociaux et tous les professionnels en charge des migrants ou des réfugiés à une prise en charge de ces populations afin de stabiliser leur état mental à l'aide d'outils simples.

L'objectif est de développer une formation à destination des professionnels en charge des migrants afin de leur permettre de déployer des actions de stabilisation individuelles ou collectives auprès des populations qu'ils ont en charge, afin que ces dernières puissent réguler leurs propres émotions négatives.

Plusieurs éléments sont à mettre en avant pour justifier une telle démarche :

- Un manque de compétences techniques susceptibles de favoriser un accompagnement opérationnel des problèmes de santé mentale des populations de migrants ou de réfugiés.
- Un manque d'outils ou de techniques pour doter les migrants et les réfugiés de compétences nouvelles afin de les aider à reconnaître leurs états internes (en termes de sensations, sentiments et émotions) et de les aider à stabiliser et réguler ces états internes.

Objectif n°3 - Former les travailleurs sociaux et tous les professionnels en charge des migrants ou des réfugiés à une meilleure connaissance des structures et des professionnels susceptibles de prendre en charge sur le plan curatif les réfugiés et les migrants en souffrance.

L'objectif est de développer une formation à destination des professionnels en charge des migrants afin de leur permettre de les orienter vers des dispositifs adaptés à la prise en charge interculturelle des problèmes de santé mentale des réfugiés.

Plusieurs éléments sont à mettre en avant pour justifier une telle démarche :

- Un manque de connaissance des dispositifs adaptés à la prise en charge psycho-clinique des troubles psychiques.
- Un manque de connaissance des dispositifs adaptés pour savoir orienter les migrants et les réfugiés en fonction de leur situation clinique et de leur appartenance culturelle.
- Un manque de vision périphérique et générale des professionnels dans la prise en charge des migrants, dont il faudra alors les doter.

Thématique(s) de l'action :

Cocher la/les thématique(s) relatives à l'action.

- Apprentissage du français
- Apprentissage du français à visée professionnelle
- Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle
- Accès au logement
- Santé / Accès à la santé
- Accès aux droits
- Accès au sport
- Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques
- Aide à la mobilité
- Aide à la parentalité / Garde d'enfants
- Appropriation des principes de la République et des usages de la société française
- Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme
- Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé
- Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs
- Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale
- Promotion et valorisation de la politique d'intégration

Calendrier prévisionnel de l'action :

Précisez ici la durée de l'action, la date de début et de fin de l'action et ses principaux jalons de déploiement.

Pour une durée de trois ans, à compter de l'année 2023

Territoire de déploiement :

Précisez ici si l'action a été déployée sur l'intégralité du territoire couvert par le CTAI ou sur une partie (le cas

échéant, indiquez les communes concernées).

Metz et environs

Porteur(s) de l'action :

Indiquer si l'action est portée par la collectivité/le CCAS ou s'il est prévu un appel projets ou un appel à manifestation d'intérêt ou si un porteur est pré-identifié.

Portage de l'action :

Collectivité signataire du CTAI CCAS Porteur associatif Autre (précisez) : Centre Pierre Janet

Modalités de sélection du/des opérateur(s) en charge du déploiement de l'action :

Appel à projets (AAP) Appel à manifestation d'intérêt (AMI) Conventionnement direct
 Autre (précisez) : Identifié par le CCAS, Institution unique pour ce type de recherche

Commentaires :

Partenaire(s) mobilisés dans le cadre de l'action :

France Travail OFII Opérateur AGIR CAF CPAM Conseil départemental Conseil régional Autre collectivité signataire d'un CTAI (le cas échéant, précisez) :

Université Services hospitaliers/médico-sociaux Chambres consulaires

Autre (précisez) : Tous les acteurs de l'intégration

Commentaires :

Budget prévisionnel

Montant de la subvention demandée sur les crédits de l'action 12 du programme 104	10000
Montant des reliquats disponibles au titre de l'exécution n-1 (action 12 du P104) (si renouvellement contrat)	
Montant de la contribution de la collectivité	10000
dont financements directs	
dont contributions estimées en nature (mise à disposition d'ETP, moyens immobiliers, autres)	
Contributions prévisionnelles des autres financeurs	
dont programme 103	

<i>dont programme 147</i>	
<i>dont programme 177</i>	
<i>dont autre programme budgétaire de l'État (le cas échéant, précisez)</i>	
<i>dont FAMI</i>	
<i>dont financements privés</i>	
Coût total de l'action	20000
Coût unitaire moyen par bénéficiaire	

Commentaires :

Si contributions en nature, précisez lesquelles.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Cette partie doit être renseignée impérativement pour toute action inscrite dans un projet de CTAI. Dans ce cadre, il conviendra de renseigner tous les tableaux des indicateurs qui serviront à l'évaluation de l'action. Si nécessaire, insérez des tableaux supplémentaires avec d'autres indicateurs.

Le modèle de tableau-indicateur à reprendre est le suivant :

	Objectif Valeur-cible
Nombre de TS mobilisés	500
Nombre de BPI, BPT et Primo-arrivants bénéficiant d'une consultation	100
Nombre de réunions, rencontre et temps d'échange sur l'avancée du projet	50
Nombre de formations mise en place pour les travailleurs sociaux	30
Nombre de structures mobilisées	80
Création d'un référentiel	1

17. Indicateurs relatifs au nombre de bénéficiaires (étrangers bénéficiaires et/ou acteurs de l'intégration)

1.17. Si l'action s'adresse à des étrangers primo-arrivants

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre total d'étrangers éligibles bénéficiaires de l'action	100
dont hommes	
dont femmes	
dont moins de 25 ans	
dont BPI	
dont BPI hommes	
dont BPI femmes	
dont BPI moins de 25 ans	
dont BPT	
dont autres publics hors EPA (précisez le cas échéant la nature des publics et part des publics concernés sur la totalité de l'action)	

Commentaires :

1.18. Si l'action s'adresse à des acteurs de l'intégration

	Objectif Valeurs-cibles
Identité des acteurs de l'intégration bénéficiaire de l'action	Tous les acteurs de l'intégration
Nombre d'acteurs de l'intégration bénéficiaires d'une action de formation	500

Commentaires :

18. Indicateurs qualitatifs (par type d'action) :

Insérez uniquement les tableaux pour la/les thématique(s) concernée(s) par l'action.

Apprentissage du français (y compris à visée professionnelle)

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation dispensées (nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de participants assidus (nombre de participants dont le taux de présence aux séances de formation dispensées est égal ou supérieur à 80 % du nombre d'heures prévues dans leur parcours individuel de formation)	
	Objectif Valeurs-cibles

Nombre de participants ayant progressé d'au moins un niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) entre le début et la fin de la formation	
Nombre de participants ayant passé une certification à l'issue de la formation	

Commentaires :

Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Durée moyenne du parcours vers l'emploi (Exprimée en mois entre l'inscription du bénéficiaire dans le parcours et sa sortie)	

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de bénéficiaires en sortie positive à l'issue du parcours d'accompagnement vers l'emploi <i>Est considérée comme une sortie positive : une sortie en emploi quels qu'en soient la nature et le type ainsi qu'en formation pré-qualifiante / qualifiante / certifiante ou diplômante.</i>	
Nombre de bénéficiaires en formation professionnelle	
Nombre de bénéficiaires en emploi durable à l'issue du parcours <i>Un emploi durable correspond à tout contrat de plus de 6 mois quels qu'en soient la nature et le type.</i>	
Nombre de bénéficiaires en sortie positive 6 mois après leur sortie de parcours <i>(Si ce suivi à 6 mois n'est pas réalisé, le préciser)</i>	

Commentaires :

Accès au logement

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de ménages accompagnés vers le logement	
Durée moyenne des parcours d'accompagnement vers le logement dispensés sur cette action	
Nombre de ménages ayant pu accéder à un logement pérenne <i>Une sortie positive est une sortie en logement pérenne (logement public ou privé, résidence sociale, foyer de jeunes travailleurs) et non en hébergement.</i>	
Part sur la totalité des participants en situation de fin de parcours	

Commentaires :

Accès à la santé

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accompagnement dans l'accès au droit commun en matière de santé ou d'accès aux soins
- Accompagnement dans l'accès aux soins de santé mentale
- Prise en charge du psychotraumatisme
- Prise en charge du psychotraumatisme pour les personnes victimes de violences sexistes ou sexuelles
- Autres (préciser) :

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de consultations médicales pour des étrangers éligibles	100
Nombre moyen de consultations médicales par participants	1
Part des consultations médicales réalisées avec une prestation d'interprétariat (%)	50%

Commentaires :

Accès aux droits

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accès au droit commun (CPAM, CAF...)
- Aide administrative et juridique en droit des étrangers
- Accès aux droits pour les femmes victimes de violence
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation d'accompagnement consacrées aux bénéficiaires (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

Outils et méthodes utilisés	Description des outils et des méthodes

Commentaires :

Accès au sport

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements sportifs auxquels les bénéficiaires ont participé	
Intitulé indicateur	
Intitulé indicateur	

Commentaires :

Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements culturels et artistiques auxquels les bénéficiaires ont participé	

Commentaires :

Aide à la mobilité

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Formations générales à la mobilité (connaissance du territoire, utilisation des transports collectifs, utilisation

de moyens de transports alternatifs, mobilité partagée)

- Formations spécifiques au code de la route
- Apprentissage du vocabulaire du code de la route et/ou de la conduite
- Accompagnement vers des solutions de mobilité alternatives à la conduite automobile
- Formations spécifiques à la conduite automobile
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le code de la route	
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le permis de conduire	

Commentaires :

Aide à la parentalité / Garde d'enfants

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de places en crèche / halte-garderie	
Nombre d'ateliers de sensibilisation	

Commentaires :

Appropriation des principes de la République et des usages de la société française

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Laïcité

- Égalité femmes-hommes
- Citoyenneté
- Parentalité
- Liens avec la société d'accueil (parrainage, mentorat...)
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation ou d'accompagnement dispensées (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

Outils et méthodes utilisés pour l'appropriation des principes de la République et les usages de la société française	Description des outils et des méthodes

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de binômes constitués (parrainage, mentorat)	

Commentaires :

- Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif <i>Valeurs-cibles</i>
Nombre d'heures de formation consacrées à la réduction de l'illectronisme (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

	Objectif <i>Valeurs-cibles</i>
Nombre d'outils (tablette, etc.) mis à disposition individuellement des étrangers éligibles	

Commentaires :

Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé

Indicateurs de suivi de l'action

Insérer les tableaux-indicateurs relatifs aux différentes thématiques d'intervention du projet d'accompagnement comprenant différents dimensions (par exemple : apprentissage du français, accompagnement vers l'emploi, etc.). Indiquer en quoi cette action est complémentaire aux missions d'accompagnement de l'opérateur AGIR.

Commentaires :

Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'ateliers tenus et nombre d'heures de formation dispensées aux acteurs de l'intégration	
	Description des outils
Outils créés et/ou mis à disposition des professionnels	

Commentaires :

Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez tout indicateur pertinent.

Un coordonnateur du CTAI est-il recruté (ou le sera) ? Si oui, joignez la fiche de poste et précisez :

- la part d'ETPT mobilisée ;
- s'il s'agit d'un recrutement ou d'un agent déjà en poste dont les missions ont évolué ;
- ses missions principales et les actions conduites dans ce cadre.

--

	Objectif Valeur-cible
Intitulé indicateur	
Intitulé indicateur	

Contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI) De la Ville de Metz et son CCAS

Fiche-action n° 10 : Accès à la culture, au sport et aux événements cultures de la Ville de METZ

Axe n°5 : Favoriser les liens sociaux entre le public CTAI et les messins dans un enjeu de citoyenneté

Informations générales

Description de l'action :

Décrire précisément l'action en indiquant le constat qui la motive, les besoins qu'elle vise à satisfaire, ses modalités de mise en œuvre, ainsi que les effets concrets qui en sont attendus sur les parcours d'intégration des bénéficiaires.

La citoyenneté est une action fondamentale pour intégrer les publics CTAI.

Au cours de l'année 2023-2024, le CTAI a permis de créer une mixité des publics (seniors, handicap, bénévoles et réfugiés) par activités, il a permis également de répondre à des besoins spécifiques des publics comme l'accès au sport, par le biais de la mise en place d'un groupe de football au sein d'une fédération.

Aussi, il a mis en place l'accueil des nouveaux réfugiés pour présenter l'offre de notre territoire (office du tourisme, vie associative et sportive, le met', la petite enfance, le CCAS, AGIR, et la maison du FLE) sous forme de stands de présentation et d'échanges.

De plus, les participations aux divers spectacles, ateliers d'animations et théâtre ont permis l'accès à la culture pour soixantaine de réfugiés).

Pour cette action 2024-2025, il est souhaité de poursuivre ces mêmes types d'ateliers, d'animations et d'accès au sport pour maintenir la mixité des publics et favoriser leurs intégrations en fonction de leurs besoins.

Thématique(s) de l'action :

Cocher la/les thématique(s) relatives à l'action.

- Apprentissage du français
- Apprentissage du français à visée professionnelle
- Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle
- Accès au logement
- Santé / Accès à la santé
- Accès aux droits
- Accès au sport
- Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques
- Aide à la mobilité
- Aide à la parentalité / Garde d'enfants
- Appropriation des principes de la République et des usages de la société française
- Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme
- Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé
- Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs
- Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale

- Promotion et valorisation de la politique d'intégration

Calendrier prévisionnel de l'action :

Précisez ici la durée de l'action, la date de début et de fin de l'action et ses principaux jalons de déploiement.

De septembre 2024 à juin 2025

Territoire de déploiement :

Précisez ici si l'action a été déployée sur l'intégralité du territoire couvert par le CTAI ou sur une partie (le cas échéant, indiquez les communes concernées).

Metz

Porteur(s) de l'action :

Indiquer si l'action est portée par la collectivité/le CCAS ou s'il est prévu un appel projets ou un appel à manifestation d'intérêt ou si un porteur est pré-identifié.

Portage de l'action :

- Collectivité signataire du CTAI CCAS Porteur associatif Autre (précisez) :

Modalités de sélection du/des opérateur(s) en charge du déploiement de l'action :

- Appel à projets (AAP) Appel à manifestation d'intérêt (AMI) Conventonnement direct
 Autre (précisez) :

Commentaires :

Partenaire(s) mobilisés dans le cadre de l'action :

- France Travail OFII Opérateur AGIR CAF CPAM Conseil départemental Conseil régional
Autre collectivité signataire d'un CTAI (le cas échéant, précisez) :
 Université Services hospitaliers/médico-sociaux Chambres consulaires
 Autre (précisez) : structures d'hébergements, DRPA, Mission locale etc...

Commentaires :

Budget prévisionnel

Montant de la subvention demandée sur les crédits de l'action 12 du programme 104	10000
Montant des reliquats disponibles au titre de	

l'exécution n-1 (action 12 du P104) (si renouvellement contrat)	
Montant de la contribution de la collectivité	4000
<i>dont financements directs</i>	
<i>dont contributions estimées en nature (mise à disposition d'ETP, moyens immobiliers, autres)</i>	
Contributions prévisionnelles des autres financeurs	
<i>dont programme 103</i>	
<i>dont programme 147</i>	
<i>dont programme 177</i>	
<i>dont autre programme budgétaire de l'État (le cas échéant, précisez)</i>	
<i>dont FAMI</i>	
<i>dont financements privés</i>	
Coût total de l'action	14000
Coût unitaire moyen par bénéficiaire	

Commentaires :

Si contributions en nature, précisez lesquelles.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Cette partie doit être renseignée impérativement pour toute action inscrite dans un projet de CTAI. Dans ce cadre, il conviendra de renseigner tous les tableaux des indicateurs qui serviront à l'évaluation de l'action. Si nécessaire, insérez des tableaux supplémentaires avec d'autres indicateurs.

Le modèle de tableau-indicateur à reprendre est le suivant :

Objectif
Valeur-cible

Nombre d'étrangers éligibles	100
Nombre d'ateliers/actions mis en place	30
Nombre de citoyens mobilisés	50
Nombre de structures impliquées	20

19. Indicateurs relatifs au nombre de bénéficiaires (étrangers bénéficiaires et/ou acteurs de l'intégration)

1.19. Si l'action s'adresse à des étrangers primo-arrivants

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre total d'étrangers éligibles bénéficiaires de l'action	100
dont hommes	
dont femmes	
dont moins de 25 ans	
dont BPI	
	dont BPI hommes
	dont BPI femmes
	dont BPI moins de 25 ans
dont BPT	
dont autres publics hors EPA (<i>précisez le cas échéant la nature des publics et part des publics concernés sur la totalité de l'action</i>)	

Commentaires :

1.20. Si l'action s'adresse à des acteurs de l'intégration

	Objectif Valeurs-cibles
Identité des acteurs de l'intégration bénéficiaire de l'action	
Nombre d'acteurs de l'intégration bénéficiaires d'une action de formation	

Commentaires :

20. Indicateurs qualitatifs (par type d'action) :

Insérez uniquement les tableaux pour la/les thématique(s) concernée(s) par l'action.

Apprentissage du français (y compris à visée professionnelle)

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation dispensées (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heures dispensée à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de participants assidus (nombre de participants dont le taux de présence aux séances de formation dispensées est égal ou supérieur à 80 % du nombre d'heures prévues dans leur parcours individuel de formation)	
	Objectif Valeurs-cibles

Nombre de participants ayant progressé d'au moins un niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) entre le début et la fin de la formation	
Nombre de participants ayant passé une certification à l'issue de la formation	

Commentaires :

Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Durée moyenne du parcours vers l'emploi (Exprimée en mois entre l'inscription du bénéficiaire dans le parcours et sa sortie)	

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de bénéficiaires en sortie positive à l'issue du parcours d'accompagnement vers l'emploi <i>Est considérée comme une sortie positive : une sortie en emploi quels qu'en soient la nature et le type ainsi qu'en formation pré-qualifiante / qualifiante / certifiante ou diplômante.</i>	
Nombre de bénéficiaires en formation professionnelle	
Nombre de bénéficiaires en emploi durable à l'issue du parcours <i>Un emploi durable correspond à tout contrat de plus de 6 mois quels qu'en soient la nature et le type.</i>	
Nombre de bénéficiaires en sortie positive 6 mois après leur sortie de parcours <i>(Si ce suivi à 6 mois n'est pas réalisé, le préciser)</i>	

Commentaires :

Accès au logement

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de ménages accompagnés vers le logement	
Durée moyenne des parcours d'accompagnement vers le logement dispensés sur cette action	
Nombre de ménages ayant pu accéder à un logement pérenne <i>Une sortie positive est une sortie en logement pérenne (logement public ou privé, résidence sociale, foyer de jeunes travailleurs) et non en hébergement.</i>	
Part sur la totalité des participants en situation de fin de parcours	

Commentaires :

Accès à la santé

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accompagnement dans l'accès au droit commun en matière de santé ou d'accès aux soins
- Accompagnement dans l'accès aux soins de santé mentale
- Prise en charge du psychotraumatisme
- Prise en charge du psychotraumatisme pour les personnes victimes de violences sexistes ou sexuelles
- Autres (préciser) :

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de consultations médicales pour des étrangers éligibles	
Nombre moyen de consultations médicales par participants	
Part des consultations médicales réalisées avec une prestation d'interprétariat (%)	

Commentaires :

Accès aux droits

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accès au droit commun (CPAM, CAF...)
- Aide administrative et juridique en droit des étrangers
- Accès aux droits pour les femmes victimes de violence
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation d'accompagnement consacrées aux bénéficiaires (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

Outils et méthodes utilisés	Description des outils et des méthodes

Commentaires :

Accès au sport

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements sportifs auxquels les bénéficiaires ont participé	5

Commentaires :

Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements culturels et artistiques auxquels les bénéficiaires ont participé	10

Commentaires :

Aide à la mobilité

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

Formations générales à la mobilité (connaissance du territoire, utilisation des transports collectifs, utilisation de moyens de transports alternatifs, mobilité partagée)

Formations spécifiques au code de la route

- Apprentissage du vocabulaire du code de la route et/ou de la conduite
- Accompagnement vers des solutions de mobilité alternatives à la conduite automobile
- Formations spécifiques à la conduite automobile
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le code de la route	
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le permis de conduire	

Commentaires :

Aide à la parentalité / Garde d'enfants

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de places en crèche / halte-garderie	
Nombre d'ateliers de sensibilisation	

Commentaires :

Appropriation des principes de la République et des usages de la société française

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Laïcité
- Égalité femmes-hommes
- Citoyenneté
- Parentalité
- Liens avec la société d'accueil (parrainage, mentorat...)
- Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation ou d'accompagnement dispensées (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

Outils et méthodes utilisés pour l'appropriation des principes de la République et les usages de la société française	Description des outils et des méthodes

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de binômes constitués (parrainage, mentorat)	

Commentaires :

Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation consacrées à la réduction de l'illectronisme (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	
	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'outils (tablette, etc.) mis à disposition individuellement des étrangers éligibles	

Commentaires :

Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé

Indicateurs de suivi de l'action

Insérer les tableaux-indicateurs relatifs aux différentes thématiques d'intervention du projet d'accompagnement comprenant différents dimensions (par exemple : apprentissage du français, accompagnement vers l'emploi, etc.). Indiquer en quoi cette action est complémentaire aux missions d'accompagnement de l'opérateur AGIR.

Commentaires :

Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'ateliers tenus et nombre d'heures de formation dispensées aux acteurs de l'intégration	

	Description des outils
Outils créés et/ou mis à disposition des professionnels	

Commentaires :

Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez tout indicateur pertinent.

Un coordonnateur du CTAl est-il recruté (ou le sera) ? Si oui, joignez la fiche de poste et précisez :

- la part d'ETPT mobilisée ;
- s'il s'agit d'un recrutement ou d'un agent déjà en poste dont les missions ont évolué ;
- ses missions principales et les actions conduites dans ce cadre.

Commentaires :

	Objectif Valeur-cible
Intitulé indicateur	

